

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

***La Bibliographie de la littérature des voyages de langue
française à
la Bibliothèque de l'Institut.***

Daniel Bornemann.

Direction de la recherche: **François Moureau**, professeur de littérature comparée
à l'**Université de Paris IV** (Sorbonne).

Directeur du *Groupe de recherches sur la littérature des voyages.*

1995

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

La Bibliographie de la littérature des voyages de langue française **à la Bibliothèque de l'Institut.**

Daniel Bornemann.

Directeur du mémoire: **François Moureau**, professeur de littérature comparée
à l'**Université de Paris IV** (Sorbonne).

Directeur du *Groupe de recherches sur la littérature des voyages*.

Lieu du stage: **Bibliothèque de l'Institut de France**, Paris.

Directeur du stage: **Madame Mireille Pastoureau**, conservateur en chef et directeur de
la bibliothèque de l'Institut.

1995

Daniel BORNEMANN

*La Bibliographie de la Littérature des Voyages en langue
Française*
à la Bibliothèque de l'Institut.

Résumé:

La *Bibliographie de la Littérature des Voyages en langue Française* est un projet de base de donnée spécifique à la littérature des voyages des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Ce projet est en cours de réalisation. La saisie des données sur le masque de saisie Orphée et la démarche bibliographique de cette opération sont décrites et analysées dans le cas précis des collections de la Bibliothèque de l'Institut de France.

Descripteurs fr.: Bases de données**Gestion

Bibliographie**méthodologie**informatique

Institut de France. Bibliothèque**bases de données

Récits de voyages français**Bibliographie**Méthodologie

Abstract:

The *Bibliographie de la Littérature des Voyages en langue Française* is the project of a specific travel literature database of the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries. This project is nowadays a work in progress. The data acquisition method on the Orphée display screen in the instance of the Bibliothèque de l'Institut de France is described and analysed.

Keywords: Bibliography--Methodology--computer science

Database management

Voyages and travels--Bibliography--Methodology

Remerciements:

Je tiens à remercier en premier lieu **Madame Mireille Pastoureau**, conservateur en chef, directeur de la Bibliothèque de l'Institut, pour son aide précieuse et pour la manière dont elle m'a fait profiter de ses connaissances dans le domaine de la littérature géographique, et enfin pour l'accueil qu'elle a réservé à cette recherche tout au long de son évolution.

Mes remerciements vont ensuite à **Monsieur François Moureau**, professeur de Littérature Comparée, directeur du *Groupe de Recherche sur la Littérature des Voyages*, et spécialiste du livre ancien, qui m'a associé au projet de *Bibliographie de la Littérature des Voyages en Langue Française*, et qui m'a dirigé dans la réalisation de cette opération bibliographique et dans celle de ce mémoire.

Ils vont ensuite aux membres du personnel de la Bibliothèque de l'Institut qui, chacun en son temps, m'ont apporté leur aide et fait partager une partie de leurs compétences, comme **Madame Annie Chassagne**, conservateur en chef chargée du livre ancien et des fonds spéciaux, **Madame Fabienne Queyroux**, chargée des fonds manuscrits, et les autres professionnels qui ont m'ont facilité l'accès aux documents et aux instruments de travail.

Enfin, je tiens à remercier **Monsieur Alain Vuillemin**, professeur à l'Université d'Artois et directeur technique du masque de saisie Orphée, pour son apport technologique et pour l'accueil qu'il m'a réservé au moment du versement et à l'exploitation des données sur la base. Que soit aussi remercié **Monsieur Alain Kapur**, professeur de mathématiques, et membre de l'association *Enseignement Public et Informatique*, pour son aide quant la mise en forme du fichier final et pour ses enseignements en ce qui concerne les macrocommandes de traitement de texte.

Sommaire:

REMERCIEMENTS:	4
SOMMAIRE:	5
INTRODUCTION	7
Base de donnée ou catalogue?	9
Délimitation du corpus	12
I. APPREHENSION DU FONDS DE LITTERATURE DES VOYAGES:	14
Historique:	14
Les catalogues:	18
Classement dictionnaire au mot "Voyage":	19
Classement aux toponymes:	20
Les inventaires:	21
Les manuscrits	23
Autres fonds	24
Localisations	24
II. DESCRIPTION ET CRITIQUE D'ORPHEE: MASQUE DE SAISIE.	27
Champ 1: Identificateur.	27
Champ 2: Auteur.	28
Champ 3: Titre de l'ouvrage.	31
Champ 4: Incipit.	31
Champ 5: Description bibliologique.	32
Champ 6: Edition.	35
Champ 7: Complément d'édition.	37
Champ 8: Pays.	38
Champ 9: Noms de personnes.	40
Champ 10: Résumé.	40
Champ 11: Thèmes.	41

Champ 12: Mots-clefs.	43
III. EXPLOITATION DES RESULTATS:	47
Description du fonds	49
Volume traité.	50
Etat des volumes	50
Outils bibliographiques réalisés:	53
CONCLUSION:	55
BIBLIOGRAPHIE	58
Généralités sur la littérature des voyages avant 1800:	58
Sur le logiciel Orphée:	58
Catalogues de la bibliothèque de l'Institut de France:	59
Catalogues imprimés des manuscrits:	59
Catalogues manuscrits des manuscrits et des imprimés de la bibliothèque à travers son histoire:	59
Sur la Bibliothèque de l'Institut:	60

Introduction

Depuis quelques années, une importante opération de bibliographie littéraire du domaine francophone est en cours. Emanant d'un ensemble d'organismes de recherche littéraire qui sont *l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française* (AUPELF), *l'Université des Réseaux d'Expression Française* (UREF), le *Réseau des Littératures francophones*, le *Centre d'études et de recherches sur les textes électroniques littéraires* de *l'Université d'Artois* et le *Centre de recherche sur les sciences du langage et des textes* de *l'Université de Limoges*, cette opération vise d'abord à associer un grand nombre de structures de recherches à la saisie *a-posteriori* des données bibliographiques afin de constituer une "Bibliographie systématique exhaustive et informatisée des littératures francophones"¹. La recherche sur la littérature des voyages s'est impliquée dans cet ensemble d'opérations et vise ainsi à se constituer un nouvel instrument de recherche bibliographique spécifique: la *Bibliographie de la Littérature des Voyages en langue Française*, (BLVF) qui devrait être mise à la disposition des chercheurs sous la forme d'un CD-ROM. L'ensemble de ces outils bibliographiques qui sera constitué petit à petit s'intitule *Orphée: Banque générale des références sur les littératures francophones en Littérature générale et comparée*.

Dans cette optique, le "Masque de saisie Orphée" a été créé, par M. Stéphane Bontemps, sous la direction de M. Alain Vuillemin², et mis à la disposition de différentes structures de recherche littéraire, parmi lesquels se trouvent le *Centre de recherches en littérature comparée* de *l'Université de Paris IV (Sorbonne)* et le *Groupe de Recherche sur la Littérature des Voyages* (GRLV). La littérature des voyages entrera donc dans cette bibliographie littéraire grâce à la participation des chercheurs qui font partie de ce dernier groupe de recherche et qui, sur la base du volontariat, et tout en gardant leur autonomie scientifique, saisiront les données sur ce masque de saisie.

La méthode générale mise en oeuvre par le réseau "Littératures francophones" de l'UREF se base sur un premier constat: "Il n'est pas imaginable de rassembler les moyens financiers, matériels, humains nécessaires à la réalisation, en partant de zéro, d'une bibliographie littéraire francophone"³. Il a donc fallu inventer une méthode qui

¹ JOUBERT, Jean -Louis. Le réseau "littératures francophones" de l'UREF et la recherche bibliographique. in VUILLEMIN, Alain. *Les Banques de données littéraires*. Limoges: PULIM (Presses Universitaires de Limoges), 1993, p. 28.

² Voir en Annexe 1 l'Ecran de présentation du masque de saisie Orphée version DOS.

³ JOUBERT, Jean-Louis. *Le réseau "Littérature francophone"*, p. 29.

puisse mettre en communication les différentes recherches bibliographiques francophones acceptant de participer au réseau. Or chaque type de recherche littéraire a ses propres exigences, et donc, si l'on traduit cela en langage informatique, ses propres champs à renseigner. Cependant, pour ce qui est du domaine bibliographique, les données doivent être superposables. Les différents matériels utilisés peuvent permettre la fusion des données d'origines différentes, pour peu que l'outil de saisie soit adapté à de telles manipulations. Le masque de saisie a donc été conçu en deux versions: l'une adaptée aux ordinateurs type Macintosh (Système 7), l'autre fonctionnant sur le DOS ou sur l'interface graphique Windows 3 des compatibles IBM. Le but de l'opération, sur le plan de l'informatique, est de réaliser la connexion de nombreuses bases de données gérées par SPIRIT, afin de les rendre toutes interrogeables via un Modem à partir du réseau TRANSPAC (à partir du centre serveur Orphée de l'Université de Limoges⁴ accessible sur le réseau SYFED⁵), par le Minitel et sur les réseaux internationaux. L'interrogation en ligne ne sera pas l'unique forme d'utilisation de ces données: la réalisation déjà effective de CD-ROM permettra d'en optimiser la consultation. La participation d'un grand nombre de groupes de recherche à cette bibliographie permet d'espérer la réalisation dans un laps de temps supportable d'un ensemble performant, plus performant que les outils actuellement disponibles, de bases de données bibliographiques sur les littératures francophones.

C'est sur cette croyance que se base la *Bibliographie de la Littérature des Voyages de Langue Française*⁶, qui compte pouvoir rendre compte du domaine de la littérature des voyages grâce à la participation des chercheurs qui se sont spécialisés sur ce domaine de la connaissance. Chaque groupe de recherche qui participe à l'opération globale de la "Littérature francophone" pourra réaliser, tout en contribuant activement à l'ensemble, sa propre bibliographie spécialisée, consultable sous n'importe quelle forme (papier, disquette, CD-ROM) et structurée selon ses propres exigences méthodologiques. C'est ainsi que la base *Littérature des voyages* ou *Odyssée* pourrait rejoindre les bases *Bibliographie de littérature comparée (BLC)*, *Bibliographie sur les littératures de l'Afrique (LITAF)*, *Bibliographie sur les littératures de l'Océan Indien (LITOI)*, *Bibliographie sur les littératures du Maghreb (LIMAG)* et *Bibliographie sur la littérature roumaine d'expression française (LIROM)* qui existent déjà et qui totalisent 26387 références à l'heure actuelle.

⁴ Accessible par 36 14 ou par Internet. Pour tout renseignement, contacter le Centre de Calcul de l'Université de Limoges au 16 55 45 75 75.

⁵ SYFED: Système Francophone d'Édition et de Diffusion: nom du réseau de télécommunication propre à l'Association des Universités Partiellement ou entièrement de langue française-Université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF).

⁶ Ce projet porte aussi le nom d'"ODYSSEE".

C'est afin d'apporter la coopération d'un bibliothécaire et d'intégrer à l'ensemble les données relatives à un important fonds de littérature des voyages, celui de la Bibliothèque de l'Institut de France, que les trois mois de stage de recherche ont été investis dans cette opération. La participation à une telle entreprise apporte au stagiaire l'expérience d'un travail qui s'intègre à un ensemble d'une grande étendue et d'un enjeu considérable, et qui d'autre part est un projet à longue échéance. Mais en même temps, cette participation donne l'occasion au stagiaire de plonger au plus profond d'un fonds ancien spécialisé, au sein d'une bibliothèque dans laquelle ce fonds n'est pas "anecdotique", ce qui lui permettra de prendre conscience de ce qu'implique la manipulation matérielle, bibliographique et informatique des livres anciens.

La particularité du masque de saisie (ou grille de visualisation), qui est au centre de cette recherche, est qu'il a été "adapté" aux besoins propres de la recherche sur la littérature des voyages: outre des indications purement bibliographiques, il accueille des données spatio-temporelles capables de rendre compte de la nature du voyage considéré. Cette adaptation du logiciel Orphée à la littérature des voyages est pour le moment dans sa phase expérimentale: une réunion du Groupe de Recherche sur la Littérature des Voyages (GRLV) animée par M. Alain Vuillemin et par M. François Moureau le 14 janvier 1995 à la Bibliothèques des thèses de la Sorbonne, a permis de poser les bases de cet aménagement. Les champs disponibles furent à cette occasion destinés à contenir telle ou telle mention, conforme ou non aux pratiques bibliographiques habituelles, mais adaptés aux intérêts de la recherche en littérature des voyages. Participer à la réalisation de cette base de donnée littéraire, d'abord par la saisie des données accessibles à la bibliothèque de l'Institut, puis par une réflexion sur l'opération en elle même, considérée du point de vue du bibliothécaire, est le propos de ce mémoire.

Base de donnée ou catalogue?

La Bibliothèque de l'Institut participe au réseau OCLC, et donc catalogue ses ouvrages dans le format Marc utilisé par OCLC. Ce format n'est pas du tout semblable à celui de la base Orphée, ni surtout à celui du masque de saisie mis à la disposition des participants à la BLVF. En ce moment même, une opération de rétroconversion a lieu au sein de la bibliothèque, par la saisie à distance de fiches cartonnées; mais cette rétroconversion ne touche pas le fonds ancien. A longue échéance, une informatisation des données catalographiques de ce fonds ancien est envisagée, mais pour le moment d'autres priorités sont affirmées. Dans ces conditions, il ne paraît pas absurde de mener une opération de mise en valeur en marge des techniques de catalogage et de rétroconversion, si cette opération peut mener à mettre en valeur un domaine de

compétence de la bibliothèque. C'est dans cette optique qu'a été menée la BLVF, à savoir dans l'optique de fabriquer en dehors des outils de catalogage habituels un ensemble de données capable de rendre compte d'un fonds spécifique et donc capable de contribuer à l'accessibilité du fonds ancien de littérature des voyages sur le site même comme à distance. Le véritable catalogage de ce fonds ancien ne saurait être effectué que par des professionnels confirmés et rompus aux techniques les plus éprouvées, et disposant de tout le temps nécessaire.

La constitution d'une base de donnée et d'un catalogue spécialisé en dehors de ces techniques constitue un écart par rapport aux pratiques bibliothéconomiques actuelles, mais peut contribuer à sa manière à la vie de la bibliothèque et de son fonds ancien. Cette opération comporte ses propres spécificités qui seront à l'origine d'un outil de connaissance bibliographique différent de ceux qui permettent la constitution de catalogues classiques. Elle se situe quelque part entre le monde des bibliothécaires et celui des chercheurs, et vise à satisfaire ces deux démarches en parallèle.

La BLVF est une opération d'une certaine complexité, à cause du type des données spécifiques que doit contenir cette base: notation des dates du voyage considéré, du type de voyage dont il s'agit, et surtout des ensembles géographiques considérés. Le bibliothécaire doit trouver sa place dans l'élaboration des outils bibliographiques, même si ces outils émanent de chercheurs et de professionnels qui n'ont pas la même mission ni la même profession qu'eux. La connaissance de la part du bibliothécaire des modes de raisonnement et de recherche bibliographique des scientifiques est primordiale, et une participation du bibliothécaire aux activités de recherche bibliographique des universitaires ne semble pas plus déplacée.

La bibliographie est un des aspects des études littéraires. Il est à mon sens intéressant de connaître les tenants et les aboutissants de la gestion de bases de données littéraires et universitaires spécialisées: connaître leur genèse, leur exploitation, les professionnels qui les créent et qui les exploitent, les usagers qui peuvent y avoir accès et en tirer profit pour leurs recherches. La participation à une telle opération devrait permettre d'approcher le problème de l'"interface" entre les professionnels des bibliothèques et les professionnels de la recherche. Si ces relations sont étroites dans les branches scientifiques "dures", il n'en va souvent pas de même en ce qui concerne les "milieux littéraires". Le système d'interrogation sur lequel est basée la BLVF est un outil qui permet l'interrogation en langage naturel (SPIRIT), ce qui représente pour la recherche littéraire un avantage par rapport aux modes d'interrogation plus abstraits que l'on rencontre le plus souvent en recherche scientifique.

D'autre part, la littérature comparée, en tant que discipline comportant ses exigences spécifiques, pose des questions particulières à la bibliographie, comme par exemple l'établissement de repères spatio-temporels d'un type inhabituel en ce qui concerne la littérature des voyages. Caractériser cette spécificité et les problèmes qu'elle entraîne dans la description des ouvrages est un des aspects du problème relationnel entre la recherche littéraire et l'activité bibliothéconomique.

Le catalogage d'un fonds doit-il rigoureusement respecter les pratiques professionnelles de cette activité ? Un certain catalogage en marge des normes peut-il être effectué sur un logiciel de base de donnée littéraire qui ne retient que quelques unes des données qui font le catalogage d'un ouvrage ? Trouver le moyen de satisfaire à la fois aux exigences de la gestion des fonds d'une bibliothèque, et éventuellement à la rétroconversion de fonds anciens, et satisfaire à celles d'une opération de bibliographie spécialisée sera le centre de cette réflexion. En d'autres termes, la dialectique Professionnel / Usager (car les chercheurs qui constituent une base de donnée à partir des fonds de bibliothèques pour des fins d'étude sont des usagers des bibliothèques) est inhérente à cette recherche.

. La BLVF est un projet qui vise à permettre l'accessibilité des livres anciens d'un domaine précis, ce qui induit aussi que les cotes devront figurer dans la description des ouvrages, et que des données d'exemplaire figureront dans les descriptions, car un livre ancien n'est décrit que s'il est vu comme un objet ayant ses caractéristiques propres, son unicité. Une réflexion sur ces points devra être menée pour optimiser le peu de champs du masque de saisie. La gestion des autorités, des chronologies, des notions temporelles ou des genres de la littérature des voyages sont autant d'autres questions qui feront l'étoffe de cette recherche.

Un fonds ancien est une source inépuisable de réflexions sur les exemplaires, ainsi que sur les titres. Enquêter sur les provenances, les types d'oeuvres, les différentes finalités des ouvrages, leurs modes de classement à travers l'histoire, sur les notations, annotations diverses qu'on peut y trouver, pourrait mener à quelques modestes constats sur le statut de la littérature des voyages au sein des bibliothèques d'ancien régime et actuelles. Ce type d'étude n'est pas approprié aux enjeux d'un mémoire professionnel de conservateur de bibliothèque, mais des constats de type bibliothéconomique sur ce domaine de la littérature ne devraient pas nuire au reste de l'étude.

La Bibliothèque de l'Institut, qui a fêté son deuxième centenaire en octobre de cette année, regroupe des collections aux facettes variées: la variété des Académies et les aléas de leur histoire ont formé des ensembles qu'il sera intéressant de caractériser,

non seulement du point de vue de la littérature des voyages, mais aussi du point de vue autres, mais ce mémoire doit nécessairement limiter son champ de vision à l'opération en elle-même. La coprésence de collections scientifiques, historiques, littéraires, artistiques... promet d'apporter à la réflexion de base des éclairages différenciés, mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Les notations sur l'histoire de la bibliothèque et sur l'histoire de ce fonds ne serviront qu'à mettre en perspective l'opération de la BLVF.

Délimitation du corpus

Le "caractère viatique"⁷ des ouvrage est le critère principal de la sélection. Ce critère est d'ordre discursif: il signifie en effet que l'ouvrage doit être le récit du voyage d'un individu fait par cet individu ou par un autre. Ceci implique que le texte doit raconter le voyage dans son déroulement chronologique et géographique. Viatique signifie relatif à un voyage ou que l'on emporte dans son voyage. Le guide de voyage est fait partie de ces livres qui accompagnent les voyageurs, mais il appartient à un tout autre genre littéraire. La BLVF l'inclue dans son *corpus* d'étude, mais dans le cas de la bibliothèque de l'Institut il ne sera pas pris en compte, sauf si sous cette appellation se cache un récit de voyage, d'un voyage donné en exemple ou donné comme modèle au lecteur. En somme, les ouvrages qui entrent dans la BLVF telle qu'elle est menée à la bibliothèque de l'Institut de France sont des récits de voyages.

Les limites chronologique du corpus de l'étude sont données par les limites de la BLVF: celle-ci s'intéresse à la littérature des voyages de langue française antérieure à 1800. Cette date est pour nous inclusive. Cependant, lorsqu'on considère en détails cette limite et les ouvrages qui entrent dans le *corpus*, on aperçoit certains problèmes que seuls quelques menus arrangements peuvent résoudre. Que faire des voyages effectués avant la date butoir mais publiés après cette date? D'une part, le but de la BLVF est de produire la bibliographie des voyages effectués avant 1800; il faut donc tenir compte de ces voyages publiés après cette date. D'autre part, un voyage effectué avant 1800 mais publié seulement bien après, par exemple en 1890, ne peut pas faire l'objet d'une entrée; la BLVF est une étude sur les livres anciens, et il semble raisonnable dès lors de limiter son corpus aux ouvrages publiés antérieurement à 1810 (inclus), pourvu que le voyage ait été effectué avant 1800.

De cette manière, la date historique butoir de la BLVF (1800 inclus) ne devient pas une gêne quant à la date butoir bibliographique (1810 inclus); et tous les voyages antérieurs à 1800 (sauf quelques exceptions regrettables) publiés "à chaud" et non de

⁷ Cette expression est de M. François Moureau.

manière trop distanciée, par soucis critique ou historique, trouvent leur place à l'intérieur de l'enquête.

Empiriquement, on remarque que la perte d'information est minime: il ne s'agit que de quelques rares voyages qui ont eu lieu tout à fait à la fin du XVIII^e siècle et qui ont hélas dû attendre plus de 10 ans avant d'être publiés. Le souci d'actualité, de rapidité de transmission du savoir géographique ou autre à l'extrême fin du XVIII^e siècle limite cette perte d'information au minimum.

Il s'agit donc en premier lieu de retrouver à l'intérieur d'une grande bibliothèque un fonds de livres relevant d'un genre particulier plus que d'une thématique ou d'une matière particulière, en utilisant tous les outils bibliothéconomiques disponibles. Les documents pris en considération sont autant les imprimés que les manuscrits. Tous les outils de localisation doivent être utilisés, sous réserve qu'ils rendent compte de fonds susceptibles de contenir des ouvrages appartenant au corpus.

Ensuite, le travail de saisie et la méthode bibliographique d'Orphée seront étudiés sur le terrain, c'est à dire en présence des ouvrages à décrire et des outils informatiques disponibles. Le centre de cette étude sera la "critique" du masque de saisie, de la notice d'exploitation et de la méthode de saisie fournis aux participants de la BLVF.

Après quoi le résultat de ce travail sera décrit et les outils bibliographiques réalisés seront décrits.

I. Appréhension du fonds de littérature des voyages:

Avant de décrire les outils de localisation du fonds au sein des collections de la bibliothèque, un bref historique de celle-ci permettra de situer les différentes strates d'accumulation de ses fonds. L'appréhension du fonds ancien d'une bibliothèque elle-même ancienne doit se faire par la connaissance de l'histoire de ses fonds, car il paraît évident que cette connaissance est nécessaire premièrement pour savoir où chercher l'origine des livres anciens, et deuxièmement pour savoir comment ils ont été répartis dans les fonds de la bibliothèque. D'autre part l'histoire des fonds d'une institution ne peut être approchée que par une connaissance de l'histoire de l'Institution qui les abrite, en l'occurrence les Académie et l'Institut. De cet historique se dégageront quelques éléments qui concourront à la connaissance des instruments de travail disponibles pour l'exploitation des fonds de la bibliothèque. La recherche des références de livres de voyages dans les inventaires et les catalogues divers de la bibliothèque apportera des éléments de réflexion qui feront de la phase d'approche du fonds une première étape de la recherche.

Historique:

Au cours du XVI^e siècle, sous l'influence du néoplatonisme renaissant, diverses "Académies" voient le jour en France et durent plus ou moins longtemps. A partir de 1630, autour de Valentin Conrart se réunit, à son domicile, rue Saint Martin, une "Assemblée littéraire" dont le ton et le bon goût sont vantés devant Richelieu par son propre "secrétaire littéraire" l'abbé François Le Métel, sieur de Boisrobert. Richelieu ne tarde pas à lui proposer de placer cette assemblée sous l'autorité publique, ce qui sera accepté après quelques réticences, et le 15 mars 1635, le registre des séances est ouvert et son sceau "A l'Immortalité" est créé. Ses lettres patentes sont enregistrées par le Parlement en 1637. A cette date, l'Académie Française déménage rue Cloche-Perce, dans l'hôtel de Desmarets de Saint-Sorlin. Très vite les règles de cette Académie sont fixées, par exemple le chiffre de 40 membres dès 1639. Saint-Evremond donne en 1642 une comédie intitulée *Les Académistes*, signe de la notoriété acquise par cette assemblée dès cette époque. En 1643, l'Académie déménage encore et s'installe à l'hôtel de Séguier, rue Bouloi; la querelle du *Cid* est proche, et Corneille ne tardera pas à être membre de l'illustre corps, en 1747. L'Académie Française voit se créer autour d'elle d'autres Académies, comme celle de peinture et de sculpture en 1648. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est formée à partir d'un groupe d'experts historiens recruté parmi les Quarante en 1663. En 1672, Louis XIV, conseillé par Colbert, académicien

lui-même depuis 1667, installe l'Académie Française au Louvre, au rez-de-chaussée des appartements royaux, dans trois pièces des appartements de la Reine Mère. Les statuts des Académies sont édictés en 1666. Ils seront renouvelés en 1776 puis en 1786. A cette époque l'Académie possède des livres, car Charles Perrault est nommé bibliothécaire de l'Académie française. Louis XIV , par une ordonnance datée de Nancy, 21 août 1673, a demandé à Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre et garde de la bibliothèque du roi, de choisir parmi ses livres 600 volumes et de les confier à l'Académie. Ces livres furent classés dans les armoires de chêne autour de la salle des séances. Des illustrations d'époque montrent cette collection dans ces armoires. Cependant, à la mort de Charles Perrault en 1703, la fonction de bibliothécaire de l'Académie ne fut pas renouvelée⁸.

L'Académie des Sciences a été créée le 22 décembre 1666. Dans un premier temps, elle a tenu ses séances dans la Bibliothèque du Roi. Elle fut ensuite transférée au Louvre, dans quatre pièces dont la dernière était l'ancienne "Chambre d'histoire naturelle", léguée à l'Académie par le comte d'Ons-en-Bray. Il y avait là une bibliothèque garnie des ouvrages émanant des membres de l'Académie. C'était le Trésorier qui faisait fonction de bibliothécaire. L'Académie des Sciences adopta pour ses livres un cachet représentant un soleil entre trois fleurs de lis (le Roi et la Science), qui était toujours utilisé avec de l'encre rouge. Cet usage de l'encre rouge s'est maintenu jusqu'à la fin du Second Empire⁹ dans l'estampillage de l'Institut.

L'Abolition des Privilèges, décidée le 8 août 1793, entraîne la dissolution des Académies, qui sont dites "gangrenée(s) d'incurable aristocratie", ainsi que des collections qu'elles ont accumulées en un siècle et demi; l'abbé Morellet sauve les archives et le Dictionnaire de l'Académie. Trois membres de l'Académie française sont guillotins à cette époque. Mais en 1795, d'abord par l'article 298 de la Constitution du 5 Fructidor an III (22 août 1795) puis par la Loi d'Instruction Publique du 3 Brumaire an IV (25 octobre 1795), titre IV, un "Institut National des Sciences et des Arts" est créé, comptant 144 membres, répartis en trois classes: Sciences physiques et mathématiques, Sciences morales et politiques et enfin Littérature et Beaux-arts; ces trois classes forment huit sections: Sciences, Politique, Morale, Histoire, Grammaire, Poésie, Arts et Déclamation.

La cinquième édition du *Dictionnaire* voit le jour en 1798.

L'Institut comporte bien-entendu une bibliothèque, réservée au corps des académiciens, mais il est précisé que "les quintidis de chaque décade", le public serait

⁸FRANKLIN, A. *Les Anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, séminaires, collèges, institutions, fondations, hôpitaux, des origines au moyen-âge jusque'au (sic) XIXe siècle*. Amsterdam: Gerard Th. van Heusden, 1968. P. 373-374.

⁹FRANKLIN, *Les Anciennes bibliothèques de Paris*, p. 382-383.

admis. Il est chargé de "recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences", "par la recherche, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères, et par le suivi des travaux scientifiques et littéraires." L'Institut est doté de la Personnalité civile. Condorcet et Talleyrand, d'une manière indirecte et posthume, sont à l'origine de cette résurrection.

La reconstitution de la bibliothèque ne va pas sans difficultés: en quatre ans, d'aucuns ont déjà puisé dans les "Dépôts littéraires". Un Arrêté daté du 1ier Messidor an V décida que les collections réunies à l'Arsenal seraient données à l'Institut. Mais un autre arrêté daté de ventôse an V revint sur cette décision. Un premier "lot" de livres non négligeable est mis à la disposition de l'Institut par le Décret du 27 Ventôse an V (17 mars 1797): il s'agit de l'ancienne "Bibliothèque de la Commune de Paris". Hubert Ameilhon a fait en sorte que ce soit cette bibliothèque de la Ville de Paris et non la Bibliothèque de l'Arsenal qui soit mise à sa disposition. Cette bibliothèque mérite bien un paragraphe!

La Bibliothèque de la ville de Paris avait été fondée en 1734. Antoine Moriau, parlementaire, jansénisant, procureur du roi et bibliophile, lui lègue sa bibliothèque en 1759. Outre sa collection personnelle, A. Moriau donne sa collection de 500 volumes de manuscrits et de pièces sur l'histoire de France qui avaient été réunis par Théodore Godefroy et par son fils Denis II, bibliothécaire du président Achille de Harlay et "Historiographe de France", comme son père. Antoine Moriau avait acquis cet ensemble auprès des descendants de Denis II Godefroy en 1746. D'autres legs ou dons importants étaient venus enrichir ses collections, notamment ceux de Pierre-Nicolas Bonamy, bibliothécaire de cette bibliothèque, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, de Joseph Tauxier, avocat au Parlement, qui possédait la bibliothèque de Denis-François Secousse, et ceux de Nicolas de la Pinte, abbé de Livry et évêque *in partibus* de Callinique. La "Bibliothèque de la Ville" a ouvert ses portes au public en l'année 1763 et elle comptait à cette date environ 24 000 ouvrages et 2000 manuscrits. Ses fonds étaient encyclopédiques et son directeur était Hubert Ameilhon. Elle a survécu aux années révolutionnaires les plus dures, même si elle a été déposée à Saint-Louis-la-Culture et s'était même enrichie en puisant dans les dépôts littéraires en 1796. La bibliothèque de l'Institut a gardé le cadre de classement de la bibliothèque de la Ville de Paris jusqu'en 1895. Les ouvrages qui en proviennent forment donc le fonds de base du fonds ancien de la Bibliothèque de l'Institut.

En 1797, M. Lassus, bibliothécaire de l'Institut, est autorisé par arrêté, à puiser à son tour dans les dépôts littéraires de la capitale, mais les collections de l'Académie française ne sont pas retrouvées. La bibliothèque de l'Académie des sciences, déposée au Muséum d'Histoire naturelle, est récupérée, ainsi que celle de l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres, entreposée au Dépôt des Capucins. En contrepartie, l'Institut puise dans les dépôts des Menus Plaisirs du Roi à Versailles et de Saint-Louis-la-Culture. Ainsi, des livres ayant appartenu à divers collèges ou couvents parisiens, comme l'Oratoire, le collège de Sorbonne ou celui de Navarre, intégreront ses collections, en même temps que des livres ayant appartenu aux membres de la cour de l'Ancien régime.

L'habit vert est créé par David en 1801. En 1803, Bonaparte crée une quatrième classe: Beaux-arts, séparée de la troisième qui devient Histoire et littérature ancienne. A cette occasion, la bibliothèque de l'Institut s'adjoint encore celle de l'ancienne l'Académie d'Architecture. La classe de Sciences morales et politiques devient classe de "Langues et littératures anciennes". A cette époque, les séances se déroulent dans la salle des Cariatides du Louvre.

En 1805, l'Institut national est transféré du Louvre au Collège des Quatre Nations, ses locaux actuels, transformés par l'architecte Vaudoyer, et Louis XVIII, le 21 mars 1816, redonne aux quatre classes leurs anciens noms. Sous l'instigation de Guizot, en 1832, Louis-Philippe renomme la seconde classe "Sciences morales et politiques". L'ordonnance du 21 mars 1816 est toujours la loi qui régit dans ses grandes lignes l'Académie Française.¹⁰

L'Empire et la Restauration voient affluer dans la Bibliothèque de l'Institut des legs et des dons qui en enrichissent considérablement les fonds, comme par exemple les Carnets de Léonard de Vinci, réquisitionnés à l'Ambrosienne de Milan en 1796. Par la suite, nombre de membres de l'une des Académies lui léguaient des fonds plus ou moins importants, précieux et anciens.

Comme un grand nombre d'institutions, l'Institut changea souvent de dénomination au cours du XIX^e siècle: Institut impérial en 1805, royal en 1816, à nouveau impérial en 1851 et enfin Institut de France en 1872. Ces distinctions se retrouvent sur les cachets ou estampilles présents dans les ouvrages anciens¹¹. En 1972, une réforme rajeunit et augmente ses effectifs. La Bibliothèque de l'Institut a le statut de "Grand établissement" et dépend de la DISTB; elle est dirigée par la Commission des Bibliothèques et Archives de l'Institut de France, commission composée de 16 membres

¹⁰ La majorité de ces détails historiques sont issus de l'ouvrage de Pierre Gaxotte: *L'Académie Française*. Paris, Hachette, 1965. 117 p. Mais on imagine bien qu'une abondante littérature décrit cette institution pluriséculaire et de grand prestige, citons seulement encore le Duc de Castries, Paul Mesnard, Pélisson-Fontanier et Marc Fumaroli. Les autres Académies ont aussi fait l'objet de nombreuses publications, et l'Académie des Sciences a été racontée récemment par Roger HAHN dans *l'Anatomie d'une institution scientifique: l'Académie des Sciences de Paris, 1666-1803*. Paris: Archives contemporaines, 1993. 594 p. ISBN 2-88124910-8.

¹¹ On trouvera en Annexe 3 des reproductions des différentes estampilles retrouvées au cours de cette recherche.

qui sont le Chancelier de l'Institut, les cinq Secrétaires perpétuels, et deux membres de chaque académie. La devise de l'Institut, pour son bicentenaire qui a lieu précisément en ce moment-même, est "Honos alit artes", autrement dit "L'Honneur nourrit les Arts."

En 1993, le fonds total de la bibliothèque atteint le chiffre d'un million cinq cent mille ouvrages, de 1200 périodiques vivants et de 10 000 périodiques morts. Sa collection d'incunables est estimée à 7000 unités. 15 000 mètres linéaires de rayons, pour l'instant, accueillent ces collections; mais ce chiffre diminue à l'occasion de transformations des locaux des divers services de l'Institut. Ils ont été aménagés d'abord en 1800 et en 1804, puis dans les années cinquante de notre siècle. Divers dépôts extérieurs abritent des collections rarement consultées. La bibliothèque accueille les lecteurs qui en font la demande et qui sont recommandés par deux membres de l'Institut. Les étrangers sont admis s'ils se munissent d'une lettre de leur ambassade. La bibliothèque joue le rôle de "lieu de rencontres interacadémiques"¹². C'est aussi un lieu de rencontres internationales puisque sur les 3678 séances de lecture enregistrées dans l'année 1994, 586 étaient le fait de lecteurs étrangers.

Les catalogues:

Depuis 1992, le catalogage des ouvrages qui viennent enrichir les collections de l'Institut est fait sur la base OCLC; 5106 notices ont été réalisées avant la fin de 1994, dont 1946 notices pendant l'année 1994, par les soins de mesdames Dominique Vinckier et Nicole de Coquereaumont. Auparavant, de 1983 à 1992, un catalogue sur fiches a été constitué et est actuellement en cours de rétroconversion par les services de la base OCLC grâce au financement de la DISTB. Les fiches du catalogue sont envoyées par lots successifs et remplacés au fur et à mesure par des cahiers photocopiés, afin que le fonds reste consultable. Ce travail est en cours d'achèvement. Un catalogue des ouvrages acquis depuis 1992 sur CD-ROM est consultable sur deux consoles en salle de lecture. Mais pour tous les ouvrages antérieurs, la consultation des catalogues est relativement complexe. Le fonds ancien en particulier est d'une approche difficile pour le lecteur, car deux ensembles distincts en rendent compte. Une fiche disponible auprès du bureau des renseignements explique au lecteur les démarches qu'il devra accomplir en vue de l'obtention de sa référence et de sa cote.

La bibliothèque de l'Institut adhère aussi au Catalogue Collectif des Ouvrages Etrangers (CCOE), à l'Inventaire Permanent des périodiques Etrangers en Cours (IPPEC), et à *Myriade*. Mais pour le fonds ancien, ces outils ne sont pas exploitables. Les livres anciens apparaissent uniquement sur les catalogues anciens, qui sont d'un maniement délicat.

¹² Je cite Mireille Pastoureau dans son article à paraître dans *Beaux-Arts Magazine*, p. 1.

Un premier ensemble de registres donne les références du fonds antérieur à 1895; ce sont les registres dits "à dos vert". Leur classement est de type "dictionnaire", mêlant les noms d'auteurs et les mots matières. Ils ne rendent compte que des ouvrages dont la vedette auteur ou matière commence par une lettre comprise entre A et Ge.

Le second ensemble de registres couvre les ouvrages entrés avant 1982 et dont la vedette commence par les lettres Gh à Z pour la période allant des origines à 1982 et par toutes les lettres de l'alphabet pour la période allant de 1895 à 1982. Ces registres dits "à dos marron" sont, comme les précédents, disposés autour de la salle de lecture et leur classement est aussi sur le mode dictionnaire.

Certaines fiches des registres à dos vert sont reproduites dans le catalogue à dos marron et d'autres non; un signe permet sur les fiches du catalogue à dos vert de savoir que telle fiche figure aussi dans le catalogue à dos marron.

Dans ces conditions, il peut être préférable pour le lecteur comme pour le chercheur de consulter les registres d'inventaire en vue de certaines recherches, en particulier lorsqu'il s'agit d'interroger un fonds et non un ouvrage, (recherche par discipline) car ceux-ci ont été établis selon un cadre de classement très précis dont il sera question plus loin. Ces registres d'inventaire sont à la disposition des lecteurs sur demande auprès des conservateur de service.

Les usuels sont disposés autour de la salle de lecture et dans les salles attenantes. Un catalogue sur fiches en rend compte.

Les périodiques sont décrits par trois catalogues sur fiches: par titres, par lieu de publication et par matières. Le bulletinage des 1300 périodiques courants se fait actuellement sur Datatrek. 80 % des périodiques de la bibliothèque figurent actuellement dans le CCNPF; en 1994, la bibliothèque a apporté des précisions sur environ 600 notices du CCNPF.

Certaines collections particulières, comme la célèbre collection Spoelberch de Lovenjoul ont leur catalogue particulier. Mais que dit le catalogue si on l'interroge par l'entrée "voyages"?

Classement dictionnaire au mot "Voyage":

On ne retrouve pas tous les écrits de voyages: par ex. ceux du président de Brosses ne se localisent pas ainsi: on est tributaire des pratiques d'indexation des différentes époques de la bibliothèque.

Cette entrée par le mot matière "voyage" donne accès à un ensemble de 125 titres, dont les cotes commencent par les lettres de sections suivantes:

S, DM, AA, G, Q, R, X, GX, BY.

Les plus gros contingents de cotes proviennent des séries S et DM, ces sections thématiques correspondent aux fonds de:

Histoire et géographie: La section S;
Fonds Delessert: La section DM.

Cependant

La section AA: Histoire littéraire,
La section G: théologie scolastique,
La section Q: Poétique,
La section R: Philologie critique,
La section X: Histoire de France,
La section GX: fonds Gallois,
la section BY: fonds Bolivar,
la grande section N.S.: nouvelle série,
la section GR,
la section CX,
la section Md,
la section Z,
la section Y,
la section M,
la section GY,

les fonds Erhard, Schlumberger, Rodocanachi, Pierre, Bernier ainsi que les usuels, contiennent des ouvrages de littérature des voyages. Lire tous les titres des inventaires de ces sections n'est pas humainement possible.

Classement aux toponymes:

A l'intérieur de ce catalogue à classement dictionnaire, il faut aussi rechercher à l'entrée "nom du pays", dit au lecteur une fiche de renvoi. Certains voyages n'ont été indexés qu'au nom de la région ou du pays traversés, sans qu'une fiche avec la vedette "voyage" n'ait été confectionnée. L'ensemble des fiches portant une vedette Nom du Pays ou de la région de globe est divisé par des sous-vedettes dont certaines touchent notre domaine: Explorations, Expéditions, Descriptions et tout simplement Voyages. A l'intérieur de ces subdivisions, les ouvrages sont regroupés par ordre chronologique de parution. La recherche est donc d'une grande complexité, car il faut passer en revue souvent plusieurs sous-vedettes d'un grand nombre de vedettes. Les différents types de toponymes donnent une idée de la complexité de ces opérations de repérage: Italie, France, Espagne, mais aussi Europe, Flandre et Flandres, Bosnie, Asie haute, Asie mineure, Arabie, Arabie heureuse, Arabie pétrée, Afrique australe, centrale, du Nord, orientale. Le rendement minime de ces recherches complémentaires ne justifie pas d'en faire la méthode de base. L'interrogation des inventaires, qui sont organisés méthodiquement, apporte des résultats plus rapides.

Les inventaires:

Les registres d'inventaire sont répartis par lettres de séries et par format. On a vu plus haut les lettres de séries qui sont susceptibles de contenir des notices de livres de voyages. Ces inventaires ont été réalisés lors de la création de la bibliothèque et au cours du siècle dernier. L'ordre d'inscription des ouvrages n'est pas purement séquentiel, ou chronologique, à l'intérieur des lettres de séries: un cadre de classement méthodique ordonne les notices d'ouvrages, en attribuant des séquences de numéros d'inventaire aux différents types de livres. Les livres en rayons sont classés suivant cet ordre, ce qui fait de ces registres d'inventaire des catalogues topographiques. L'exemple de la partie concernant la littérature des voyages au sein de la série "S" rendra plus compréhensible cette complexité; ce cadre de classement a été mis au point au début du XIX^e siècle et il est consultable par les chercheurs qui viennent étudier un fonds de la bibliothèque. Il s'intitule: *Classement méthodique de la bibliothèque de l'Institut inspiré par le cadre de classement de la bibliothèque d'A. Moriau*.¹³

La série "S" est consacrée à l'Histoire et à la Géographie. L'histoire y est représentée par des ouvrages de chronologie et d'histoire générale: l'histoire de France ou d'autres branches spécialisées de l'histoire sont distribuées dans d'autres sections du classement méthodique¹⁴. Les voyages font partie intégrante de la géographie, ce qui n'est nullement étonnant, car ils faisaient comme la matière première de cette science jusqu'au XIX^e siècle; d'autre part, en parcourant les titres de cette section "S", on se rend vite compte que tout ce qui est littérature des voyages, voyages très scientifiques comme voyages très exclusivement littéraires, s'y trouvent réunis. Voici comment sont classés les livres de voyages dans ce classement méthodique:

VOYAGES:	Fol.	in-4°	in-8°
Introduction aux voyages, ou traités sur la manière de les faire, leur utilité, et collections de voyages.	120-125	90-92	100-104

¹³ Il s'agit de l'ensemble de manuscrits portant les cotes Ms 1388-1399. Ce cadre de classement a été publié par Albert MAIRE dans son *Manuel pratique du Bibliothécaire*, à la p. 229. Au total il comportait 24 séries;

En 1895, conformément à l' *Instruction générale relative au service des bibliothèques universitaires* datée du 4 mai 1878, il a été remplacé par une *Nouvelle série* où tous les livres sont entrés dans une même suite numérique.

¹⁴ Ce rapprochement de la géographie et de la chronologie apparaît aussi dans le plan de l'*Encyclopédie* de d'Alembert et de Diderot: "L'une place les hommes dans le temps; l'autre les distribue sur notre globe" écrit d'Alembert dans le *Discours préliminaire*.

Voyages autour et dans			
toutes les parties du monde	127-134	94-130	109-148
Voyages en Europe	135-138	131-146	160-213
Voyages en Asie	140-148	149-169	219-240
Voyages en Afrique	150-153	170-177	245-258
Voyages en Amérique et			
aux îles des mers qui	155-156	180-189	258-277
l'environnent			
Voyages ou navigations			
aux terres polaires ou	" - "	195-201	284-288
australes			
Voyages imaginaires	157	" - "	290-300

Ce plan de classement attribue un intervalle de cotes pour les divers types de voyages qui y sont pris en considération. Ces intervalles sont parfois restreints, à tel point que des aménagements ont dû être faits au fil du temps pour permettre d'insérer des ouvrages surnuméraires tout en respectant ce classement. Dans un premier temps, les bibliothécaires ont attribué les cotes disponibles, puis ils ont doublé certaines cotes grâce à des astérisques: 157*, 157**, 157*** ; puis des lettres en exposants ont encore multiplié ces cotes: 157^a, 157^b, 157^c, et lorsque ces aménagements ne suffisaient pas, les deux procédés ont été mixés: 157^{a*}, 157^{b*}, 157^{c*}, 157^{a**}, 157^{b**}, 157^{a***}, 157^{b***}. Ce système à la lecture complexe a permis de garder l'ancien plan de classement tout en y insérant de nouveaux ouvrages pendant près d'un siècle. Néanmoins, il ne pouvait être question de le conserver plus longtemps, étant donnée l'abondance des acquisitions: car chaque ouvrage nouveau nécessitait un nouvel aménagement. La "nouvelle série" est venue résoudre ce problème avec sa cotation continue et non-systématique. Les registres d'inventaire du classement systématique ont aussi posé de nombreux problèmes: il fallait inscrire le descriptif de chaque ouvrage à l'intérieur d'un nombre limité de pages. Même si les bibliothécaires ont pris soin de laisser des pages blanches entre chaque notice au moment de l'ouverture des registres, à l'ample et élégante écriture des débuts a succédé toute une gamme d'écritures serrées et microscopiques, un déploiement d'ingéniosité dans l'encastrement, dans les renvois ou dans l'utilisation des marges. En observant les colonnes de chiffres du tableau ci-dessus, on remarque que les cotes ne se suivent pas tout-à-fait. Des cotes ont été laissées libres entre chaque catégorie, sans doute dans le même souci d'"extensibilité" du classement. S'agit-il aussi peut-être d'un espace laissé libre en vue d'éventuelles nouvelles découvertes géographiques, comme les derniers "blancs" sur les cartes du début du XIX^e siècle?

Les manuscrits

Les catalogues imprimés de manuscrits ont chacun une organisation différente: leur structure dépend en fait du type de fonds dont il s'agit. Cependant, pour ce qui est de la littérature des voyages, il n'est pas très difficile de savoir dans chaque cas où sont indiquées les oeuvres.

le catalogue général des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut recense un ensemble dont l'origine est double: les manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Paris, et les manuscrits des Académies royales d'architecture et des sciences. A ces deux ensembles s'ajoutent des ensembles légués ou donnés par des membres de l'Institut. Ces catalogues sont pourvus de concordances des anciennes et des nouvelles cotations. A l'inverse, ils contiennent aussi les listes des manuscrits classés par cotes (fichier topographique). En fin de volume, la table générale forme un index "dictionnaire", mêlant en une seule série alphabétique auteurs et sujets. A l'entrée "voyages", de nombreuses références sont données par l'indication des pages (et non des numéros de notices!) le supplément (de 1962) fonctionne de la même manière.

Le catalogue de la collection Godefroy¹⁵, par F. Gébelin, détaille cette collection de manuscrits formée par Théodore et Denis II Godefroy, le père et le fils, tous deux historiographes de France, vers la fin du XVII^e siècle. 553 pièces sont décrites en 734 pages, sous un classement thématique, et l'ensemble est pourvu d'une table générale où l'on trouve l'entrée "voyages pour le service du roi" entre Vougécourt et Voyer d'Argenson. Cette référence n'est pas valide, car il s'agit d'un traité sur les dépenses relatives aux voyages d'affaire de sa Majesté. La section "Géographie et voyages" contient quelques références. La collection Godefroy n'est pas interdisciplinaire mais entièrement axée sur l'histoire de France. Cette collection contient de nombreuses pièces sur les campagnes d'Italie de Charles VIII et des monarques qui l'ont suivi tout au long des guerres d'Italie. Ces rapports militaires n'appartiennent pas tout à fait au genre de la littérature des voyages. Une description courte est donnée dans la table numérique, qui là encore fait office de catalogue topographique.

Le fonds Cuvier est classé par ordre chronologique par Henri Dehérain. bien que cet auteur fasse partie des savants du début du XIX^e siècle, on trouve dans ce fonds quelques cotes de manuscrits de la fin du XVIII^e siècle et qui concernent la littérature des voyages.

Les fonds de la bibliothèque du musée Condé au château de Chantilly n'entrent pas dans le champ de l'étude, car ils ne font pas partie des fonds propres de la

¹⁵ Sur les Godefroy: GODEFROY-MENILGAISE, le marquis de. *Les savants Godefroy, mémoires d'une famille pendant les 16e, 17e et 18e siècles*. Paris, Didier, 1873.

bibliothèque de l'Institut. Il en va de même pour la bibliothèque Thiers et pour celle du musée Jacquemart-André. Cependant, à la consultation de leur catalogue de manuscrits, quelques cotes d'ouvrages de littérature des voyages peuvent être notées. Elles appartiennent toutes au musée Condé¹⁶. Le catalogue imprimé des manuscrits du musée Condé de Chantilly contient une table générale où se trouve une entrée Voyages qui renvoie à des noms d'auteurs, de pays, de villes ou de lieux géographiques. Le classement-même de ce catalogue isole une section Histoire, qui contient une première série intitulée "Géographie, Voyages".

Les suppléments d'inventaires non (encore) publiés des fonds de manuscrits de la bibliothèque de l'Institut contiennent quelques cotes qui se rapportent au legs Delessert¹⁷. Ces suppléments sont préparés par Madame Fabienne Queyroux, conservateur, et devraient être publiés bientôt par la Direction du Livre et de la Lecture.

Autres fonds

De nombreux académiciens ont donné ou légué d'importants fonds personnels à la bibliothèque de l'Institut. Chacun a sa spécificité et sa teneur en livres anciens. Ces fonds ont été inventoriés sur des registres séparés, de sorte qu'il est possible de les connaître en détails même si pour certains ils ont été fondus avec le fonds général de la bibliothèque. D'autres sont conservés à part. Leur catalogue, sauf pour la collection Spoelberch de Lovenjoul, sont matériellement intégrés au catalogue général des ouvrages de la bibliothèque. Son classement de type dictionnaire permet de retrouver aisément les ouvrages qui ont été catalogués comme "Voyage". Ce n'est pas le cas de tous les ouvrages pourtant, et de ce fait, sauf si l'on lit l'ensemble des registres d'inventaires de ces fonds particuliers, on ne peut les retrouver que par l'entrée au nom du pays ou de la province dont ils traitent.

La BLVF est une opération bibliographique de première main, ce qui fait qu'il faut maintenant accéder aux volumes.

Localisations

Les magasins de la Bibliothèque de l'Institut sont de types divers, représentatifs des diverses époques que la bibliothèque et que la bibliothéconomie ont connues. La

¹⁶ Il s'agit des cotes 703, 704, 705, 706, 707, 975-978, 980-981, 983-9841038-1040, 1041, 1046 fol. 395, 1049, 1061 fol. 4, 1062 fol. 92, 1140, 1224, 1225, 1226, 1227, 1365, 1405.

¹⁷ Benjamin Delessert, banquier sous l'Empire et la Restauration, "Industriel" et philanthrope, était aussi collectionneur. Son herbier et sa collection de coquillages étaient très fameux au XIX^e siècle. S'intéressant de près aux voyages, il souscrivait à des éditions et subventionnait volontiers des voyageurs. Il devint dès 1816 membre libre de l'Académie des Sciences et sa collection de livres de botanique, riche en livres de voyageurs, appartient désormais à la Bibliothèque de l'Institut. Sur B. Delessert: PETIT-DUTAILLIS, Georges. *Portraits de Banquiers*. Paris: Banque, 1982. Chapitre 10, p. 187-199.

plus grande partie des collections se trouve soit dans les magasins de l'"aile Le Vau", sur 9 étages, du deuxième sous-sol aux combles, où les rayonnages datent de l'après guerre et sont d'une grande salubrité, ou bien dans ce qui est appelé le "5ième coupole", où les choses sont largement différentes. Les combles compliquée de l'architecture interne de la coupole de la chapelle mazarine, actuellement lieu de réunions solennelles des Académies, a permis la disposition d'enfilades de pièces plus ou moins grandes et de couloirs qui suivent les formes des assises de la voûte. D'autres magasins, situés sous le toit, au dessus de la salle de lecture, ou autour de certaines pièces sous la forme de galeries accueillent le reste des ouvrages. Certaines parties des collections de la bibliothèque de l'Institut ont dû être délocalisées à la Médiathèque de la Villette ou à la Cité Universitaire internationale de Paris, par manque de place. Mais la totalité du fonds de littérature de voyage repéré est présent à l'Institut. Pour la consultation des ouvrages entreposés dans d'autres lieux, il est nécessaire de faire sa commande plusieurs jours à l'avance: les magasiniers se rendent si nécessaire une fois par semaine dans ces endroits et en ramènent les ouvrages demandés en consultation.

Un double plan, d'abord par cotes (par lettres de séries et par formats) puis par magasins permet de savoir où aller chercher tel ouvrage repéré dans le catalogue. Les éléments qui permettent de retrouver les ouvrages sont: la lettre de série, le format (in-8°, in-4°, in-folio, in-folio Hors rang ou Hors de rang (H.R.), l'éventuelle mention in-12, et l'éventuelle mention "Réserve". Car tous ces éléments entrent en ligne de compte pour la localisation dans l'Institution. Le format en question n'est pas le format bibliologique, mais le format de rangement; l'un et l'autre ne se correspondent pas toujours.

En pratique, les in-8° sont sur les rayonnages élevés, les in-4° sont sur les deux premiers en partant du sol, les in-folio sont le long des murs des salles, dans des meubles à leur taille, et les in-plano, les "H. R.", sont rangés soit à plat dans des meubles à roulements, soit verticalement.

Les manuscrits du fonds général occupent trois magasins distincts, et le numéro d'inventaire sert à distinguer le lieu dans lequel ils sont entreposés. Pour eux, il n'y a pas de distinction de format, ni bibliologique ni de rangement. Les grands documents sont rangés sur des rayonnages directement, s'ils sont reliés, et les petits documents sont mis dans des boîtes dont l'étiquette porte les chiffres extrêmes.

Le repérage du fonds dont il s'agit de saisir les caractéristiques sur le masque de saisie Orphée est maintenant fait. Il est temps de mettre ce masque de saisie à l'épreuve de l'utilisation. Il est installé sur le disque dur d'un PC, et la saisie peut commencer.

II . Traitement sur le masque de saisie d'Orphée:

Le point central de l'étude est la mise en application de l'outil de saisie bibliographique qu'est le masque Orphée. Ce masque de saisie a été adopté par le Groupe de Recherche sur la Littérature des Voyages en vue de produire une base bibliographique spécifique à l'objet étudié. Ce masque de saisie comporte douze champs utilisables pour la description des ouvrages. Ces douze champs contiennent à la fois des données spécifiquement bibliographiques: auteur(s), titre, adresse, importance matérielle, ou des données catalographiques comme une indexation matières et des mots-clefs, mais aussi des données autres, comme des noms de lieux géographiques ou des dates relatives au voyage dont il s'agit, et non à la publication de celui-ci. La "notice d'exploitation", du masque est donné aux personnes qui en font usage. Le bibliothécaire trouve dans cette notice d'exploitation des points sur lesquels il peut avoir des suggestions ou des critiques à formuler et à argumenter. Le bibliothécaire doit pouvoir apporter ses connaissances en ce qui concerne la bibliographie et le catalogage à ceux, universitaires et chercheurs, ou groupes de recherche, qui mettent au point des outils bibliographiques spécialisés. La participation à une telle opération n'a pas pour but l'utilisation de l'outil, ni l'augmentation de la base de données, ni-même le contact avec un fonds, mais avant tout la réflexion sur une opération bibliographique faite par un groupe n'émanant pas des gens du métier des bibliothèques, donc s'écartant des pratiques professionnelles, à tort ou à raison.

II. Description et critique d'Orphée: masque de saisie.

Une analyse champ par champ du masque de saisie permettra de dégager certains traits spécifiques de l'outil, et certaines de ses faiblesses ou de ses défauts. En les passant en revue, il sera possible d'identifier les objectifs poursuivis par ses concepteurs, et de formuler quelques propositions de modifications. Le texte explicatif de chaque champ, tel qu'il figure sur la "Notice d'exploitation" sera donné en encadré; le commentaire suivra. Ce commentaire regroupera les remarques de l'utilisateur sur l'outil et les aménagements que personnellement il aura fait subir à la méthode de travail implicitement supposée par la Notice d'exploitation d'Orphée. C'est bien sur la méthode de travail que porte ce mémoire, et non sur le résultat de ce travail, méthode qui ne saurait être la même pour un bibliothécaire (qui ne *lit* pas les livres) que pour un chercheur (qui lui les *analyse minutieusement*).

En premier lieu, il faut réaffirmer que le système d'interrogation de la base de donnée est le système SPIRIT, qui se caractérise par la possibilité d'interrogation en langage naturel, et par la recherche sur texte intégral (Fulltext) c'est à dire permettant la "navigation": chaque mot non réputé mot vide est recherché par analogie de chaîne de caractères et chaque mot est indexé dans un index de tous les mots non vides de la base. Cette donnée influe sur toute la démarche de saisie, sur tout le travail de description du fonds. Les problèmes ardues des séparateurs de zones sont ainsi pour la plupart écartés.

Notons tout d'abord que la version du masque de saisie sur laquelle a été effectué le travail de saisie des données concernant les fonds de l'Institut de France ne fonctionnait pas encore parfaitement: des fonctions prévues dans les menus n'étaient pas encore en état de marche, et l'aide n'était pas accessible. Ce fait provient de l'état de projet en cours d'élaboration de l'opération.

Champ 1: Identificateur.

Chaque chercheur doit indiquer, en majuscules, les cinq lettres initiales de son nom suivies d'un chiffre au choix. Ex: MONTA1.

C'est lors du "versement" des répertoires dans la base de la BLVF que ce champ est rempli. Dans un premier temps, ce champ est "neutralisé". Il est à noter que contrairement à ce qu'affirme la notice d'exploitation d'Orphée, ce champ ne contient qu'un numéro d'ordre d'entrée de l'enregistrement dans la base. Un malentendu semble s'être glissé ici entre le gestionnaire des données à leur entrée dans la base et l'auteur de la notice d'exploitation. Le nom de l'auteur de la fiche n'apparaît nulle part dans le système d'information.

Champ 2: Auteur.

Auteur du récit de voyages. Nom en majuscules (virgule) et prénom en minuscules (point). Les prénoms doubles ne sont pas séparés d'un tiret.

Ex: MONTAIGNE, Michel de.

S'il y a deux ou plusieurs auteurs, on les sépare par une virgule.

Par auteur, on entend: 1) les rédacteurs du texte, 2) les adaptateurs, mais aussi: 3) les traducteurs, 4) les illustrateurs (dessinateur, graveur, cartographe), 5) les copistes pour les manuscrits. Leurs noms sont indiqués dans cet ordre. Ex: MONTAIGNE, Michel de, LEYDET, Guillaume Vivien (5).

Les ouvrages restés anonymes sont notés: ANONYME. Quand l'anonymat a été percé, on indique le nom entre crochets. EX: [CHALLE, Robert].

Pour l'orthographe des noms propres, on se conformera à la pratique de la *Biographie universelle* de Michaud, ou, à défaut, au catalogue imprimé de la BNF.

Le nom de l'auteur est habituellement le principal point d'accès à la notice. Cette zone doit donc retenir toute l'attention de l'auteur de la fiche informatique. La méthode préconisée par la BLVF est différente des méthodes prévues par les normes de catalogage en vigueur. Tout d'abord, le nom de l'auteur ou des auteurs est séparé du titre de l'ouvrage: et plus qu'une image de la page de titre de l'ouvrage, la liste des auteurs ou des "participants" à l'oeuvre est le résultat d'une analyse conduite à travers tout le livre par le rédacteur de la fiche. La norme AFNOR Z 44 050, la norme prévue pour le catalogage des monographies anciennes (AFNOR Z 44 074 d'octobre 1986), ainsi que celle qui détermine le contenu, la forme et la structure des références bibliographiques prévoient que le nom de l'auteur doit figurer sur le document secondaire tel qu'il apparaît sur la page de titre ou sur son substitut. Ici, le principe est différent. Le nom de l'auteur doit être orthographié d'une manière "autorisée": la *Biographie Universelle* de Michaud ou le *Catalogue des imprimés* de la BNF sert de fichier d'autorité. Cet usage suppose un travail de vérification dans ces ouvrages. Ce travail peut être fructueux: il doit permettre au participant de s'assurer de l'orthographe éminemment fluctuante des noms de ses auteurs. Ce coup d'oeil permet aussi de se rendre compte du nombre d'éditions qu'a connu un ouvrage donné, si tant est que le catalogue imprimé des imprimés de la Bibliothèque nationale les mentionne toutes. Cependant ce choix suppose que soient laissées de côté les orthographes différentes des noms propres, ce qui est une perte, d'abord pour l'histoire des lettres et des auteurs, mais aussi et surtout pour l'utilisateur qui peut être amené à rechercher une référence à partir d'un nom orthographié d'une manière non retenue. Le chercheur peut avoir eu connaissance d'un nom d'auteur à partir d'une source ancienne qui l'aurait indiqué avec une orthographe rejetée par les listes d'autorités susdites. Dans ce cas, le logiciel d'interrogation ne lui permettra pas d'obtenir son renseignement. Mais un système de renvois devrait permettre d'inclure les orthographes

fautives, pourvu qu'elles apparaissent bel et bien sur au moins un ouvrage pris en compte dans la base. Ces questions sont en suspens; la vérification des noms d'auteurs a été faite dans le cas de l'Institut à partir du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* après qu'un essai ait été fait sur les microfiches des *Autorités personnes physiques* de la BN (édition de Mars 1995). Cet outil s'est montré insuffisant quant aux noms d'auteurs anciens et non réédités à une époque récente.

La question des ouvrages anonymes peut donner matière à controverses: si la page de titre ne comporte qu'une initiale, par exemple "par M. de S****", s'agit-il d'un anonyme? D'autre part, puisqu'il s'agit ici d'un outil destiné à la consultation, si l'auteur d'une fiche a réussi à percer l'anonymat d'un ouvrage, il n'en va pas de même pour tous les usagers. A partir d'ici, on peut commencer à se poser la question de la consultation de la base de donnée. Est-il si évident que le nom de l'auteur soit la principale entrée de la fiche? Il semble que non: c'est l'indexation qui sera la partie la plus importante de la fiche car on imagine mal un usager chercher ce que contient un livre à partir du nom de son auteur. Bien plus souvent, la démarche sera d'interroger la base par les notions géographiques et temporelles (celles précisément qui font l'originalité de l'outil, et qui en font une base spécifique à la littérature des voyages), par la combinaison d'une aire géographique et d'une fourchette de dates, ou du choix d'un siècle, afin d'obtenir les références bibliographiques qui y correspondront, et surtout afin d'obtenir les renseignements de type catalogue collectif que sont la localisation et la cote du document. Dans cette logique, le respect de l'orthographe originale du nom de l'auteur (celle qui figure sur la page de titre du document) n'a plus tellement de raisons d'être.

Dans le cas de la BLVF à l'Institut, le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de M. Barbier a été utilisé et dans 50 % des cas l'anonymat des voyageurs a été percé par cet érudit. La zone de l'auteur a alors été remplie de cette manière:

[SILHOUETTE, Etienne de], S****, M. de, ANONYME,

Ainsi, trois entrées sont possibles: celle par le terme "anonyme", celle par l'auteur tel qu'il est cité en page de titre, et celle par l'auteur restitué grâce à l'ouvrage de Barbier.

Par rapport au nom de l'auteur tel qu'il figure dans le catalogue des ouvrages imprimés de la Bibliothèque nationale, un seul changement est effectué. Les titres des auteurs, "comte", "abbé", "Dr." et ainsi de suite, ont été supprimés. Dans le catalogue de la BN, ces titres précèdent le (ou les) prénom(s) de l'auteur dans la parenthèse qui les contient, à la suite du "nom de famille" qui sert d'entrée alphabétique. Mais dans le cas d'une suite d'auteurs ayant le même nom patronymique, lorsque ce sont les premiers prénoms qui servent à l'ordre de présentation des auteurs, le titre qui les précède n'entre pas dans la détermination de l'ordre alphabétique. De sorte qu'il est possible d'avoir un enchaînement du type:

LOUDUN, (Marquis Albert de)
LOUDUN, (Comte Louis de)
LOUDUN, (Duc Robert de), etc. (Exemples fictifs!)

Cette pratique est possible dans le cas d'un imprimé, mais un système informatique classerait les auteurs d'après la lettre initiale du titre de l'auteur, sauf dans le cas où une liste de mots vides permettait d'éliminer ces titres. Dans le cas de la BLVF à l'institut, la plupart de ces mentions de titres ont été supprimées. Les autres ont été rejetés après les prénoms:

LOUDUN, Albert marquis de,

Normalement, entre le prénom (qui suit le nom) et le titre nobiliaire ou autre de l'auteur il y a lieu de mettre une virgule. Mais comme la virgule sert de séparateur entre les différents ensembles nom-prénom, il n'a pas été procédé de même dans la saisie sur Orphée.

Aucun cas d'expédition portant un nom qui lui est propre, autrement dit un nom de collectivité auteur n'a été trouvé dans ce fonds ancien; le cas échéant, ce nom aurait été pris comme nom d'auteur, conformément à la norme Z 44 060.

Pour ce qui est des traducteurs, illustrateurs et auteurs des cartes, ceux qui les ont "écrites" (*scripsit*), dessinées (*delineavit*) ou gravées (*sculpsi* ou *incisit*) ou encore ceux qui les ont "dressées" ou les ingénieurs cartographes qui en ont dirigé l'établissement, il n'est fait aucune recherche particulière: seuls figurent les noms ou les initiales qui se trouvent au bas ou dans les cartouches des illustrations ou cartes; des recherches plus approfondies pourront être menées par des spécialistes de ces questions.

Il subsiste pourtant encore un problème: celui des éditeurs intellectuels: les recueils de voyages, comme ceux de Melchisedech Thévenot ou de l'abbé Prévost d'Exiles doivent-ils être considérés comme l'oeuvre de ces éditeurs ou comme la réunion de textes d'auteurs différents dont les éditeurs seraient les "adaptateurs"? Le terme "adaptateur" désigne un autre concept que celui d'éditeur intellectuel. Et ces éditeurs intellectuels n'ont pas écrit eux-même ces voyages. Il faudrait introduire un (6) dans la nomenclature des noms d'"auteurs" disponible.

La question des collections de voyages, qui ne sont pas très nombreux d'ailleurs pour la langue et la période considérée pose un problème de fond: doit-on traiter les ouvrages d'une manière globale ou de manière analytique? Dans la logique de l'ensemble de la BLVF, il faudrait traiter les documents voyage par voyage. Vue l'ampleur du travail que cela représenterait, il faudrait prévoir des délais supplémentaires.

Champ 3: Titre de l'ouvrage.

Le titre est reproduit dans sa graphie d'origine. Il est suivi, si cela est nécessaire, de sa transcription en orthographe moderne, et entre crochets. Ex: Relation d'un séjour à la Coste des Caffres [Relation d'un séjour à la Côte des Cafres].

Dans la transcription du titre original, la graphie: "V" pour "U" n'est pas conservée, de même que "&" pour "et". En revanche, les accents (é, è, à, etc.) sont restitués quand ils manquent.

Si aucun titre n'apparaît sur le document, on fournira le titre forgé le plus explicite possible. A éviter: "Voyage en Italie". "Relation de voyage". Signaler la forme (journal), le caractère (scientifique, "pittoresque", etc.), l'itinéraire (de France en Italie par...).

La zone du titre ne pose pas de difficulté particulière, si ce n'est la difficulté de respecter totalement certaines graphies, lorsqu'on saisit des titres très longs: la patience de l'exécutant peut être très vite mise à mal par des titres qui résument le livre entier en entrant même dans certains détails particuliers. Il peut paraître un peu inutile de respecter scrupuleusement les errements de la langue française, surtout lorsqu'il est clair que l'ouvrage n'est pas d'importance à avoir été sujet à contrefaçons ou à retirages.

Il n'a pas été nécessaire de forger de titres pour des relations ou des ouvrages manuscrits complexes: les seuls cas de titres forgés ont été des lettres de voyageurs, restées manuscrites. Dans ce cas, les *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes* éditées par le Service des Bibliothèques publiques du Ministère de la Culture et de la Communication demandent à ce que dans le titre forgé apparaissent le nom de l'envoyeur et celui du destinataire. Cette règle, assez simple à observer si on en a les éléments, pourrait figurer dans la notice d'exploitation du masque de saisie.

Champ 4: Incipit.

On reproduira l'incipit du texte (première phrase complète), en excluant les préfaces, dédicaces et autres poèmes [lire "parties"] liminaires.

Ce champ n'est utile que pour les manuscrits. Pour les imprimés, si l'adresse bibliographique et les paginations sont correctement indiquées, l'incipit ne pourrait avoir de l'importance que dans un très petit nombre de cas, d'ailleurs hypothétiques. Les éventuels changements opérés dans le texte d'une même édition, les "cartons" par exemple, ont peu de chances de se trouver dans la première phrase de l'ouvrage. Dans la saisie des données relatives au fonds de la bibliothèque de l'Institut, seuls les manuscrits verront leur quatrième champ renseigné. L'orthographe originale y est respectée dans les mêmes limites que pour ce qui concerne la zone du titre.

Les règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes demandent à ce que l'*explicit* figure aussi dans la description. ce ne sera pas le cas ici. Par contre, certains ensembles de manuscrits ont été saisis sur le masque Orphée comme formant un ensemble, par exemple dans le cas de deux lettres ou plus écrites au cours d'un même voyage par la même personne; dans ces cas ou dans d'autres cas ressemblants, l'incipit de la deuxième pièce a été reproduit aussi. Les deux incipit ont alors été introduits par un "No. 1" et un "No. 2". Cette initiative rend mieux compte de l'originalité de chaque pièce et, si elle était suivie dans de très nombreux cas, elle pourrait peut-être permettre des identifications de copies ou d'envois de lettres semblables, comme dans les "Nouvelles à la main" qui, selon François Moureau, sont parfois un mode de diffusion des écrits de voyageurs.¹⁸ Les champs non renseignés par les différents participants à l'opération ne posent pas problème: ils n'apparaîtront simplement pas dans les notices affichées lors des interrogations de la base.

Champ 5: Description bibliologique.

On indique d'abord le nombre de volumes (de 1 à x) suivi du format défini selon les normes bibliologiques classiques: in-16° [lire "in-16], in-12, in-8°, in-4°, in-fol., in-plano.

La pagination de l'ouvrage tient compte des liminaires en romain ou non paginés. On indique ensuite les illustrations et leurs types: ill. (illustrations in-texte ou hors-texte), pl. dépl. (planches dépliantes), ca. (cartes).

Ex: 2 vol. in-8° de (6)-295, 256 p., 8 ill., ca. *C'est à dire: deux volumes avec une préface non paginée de six pages, 295 p., et un second volume de 256 p., le tout comportant 8 illustrations et 2 cartes.*

Pour les manuscrits, on note d'abord la catégorie à laquelle il appartient:

Ms. autogr.: *manuscrit autographe de l'auteur.*

Copie ms.: *copie manuscrite (secrétaire, etc.).*

Ms. avec autog.: *Manuscrit de copiste avec des corrections ou des ajouts autographes de l'auteur.*

On indique ensuite le nombre de volumes, le foliotage (f.) ou la pagination (p.) quand ils existent et les autres particularités à signaler, dont:

dess. orig.: *dessins originaux (cartes, illustrations).*

Ex.: Ms. autogr., 3 vol. de 235, 126, 453 f., 2 dess. orig., 4 ill., 6 ca.

Imprimés:

Le premier point de cette "description bibliologique" qu'il convient de commenter est celui du nombre de volumes. On sait en effet que pour les livres de la période artisanale de l'imprimerie, ce nombre peut poser problème. Les volumes peuvent être reliés ensemble dans certains cas. Leur nombre dépend alors de la

¹⁸ MOUREAU, François, éd. *De Bonne Main: la communication manuscrite au XVIII^e siècle*. Paris: Universitas, Oxford: Voltaire Foundation, 1993. 194 p. ISBN 2-7400-0014-6. p.6.

pagination qui est discontinue. Les pages de titre des différents volumes apparaissent généralement au début de chacun d'eux. Mais certains recueils factices artistement reliés peuvent avoir fait disparaître ces pages de titre. D'autre part, des grandes séries, par exemple *l'Histoire générale des Voyages...* de l'Abbé Prévost, ont un nombre de volumes variable selon la période d'acquisition de l'ouvrage: ces séries ayant été interrompues pendant plusieurs années puis continuées. Dans ces cas, il paraît préférable, plutôt que de noter le nombre définitif de volumes de la série repéré dans une bibliographie puis d'indiquer au niveau des particularités d'exemplaire l'état incomplet de la série, d'indiquer le nombre effectivement présent dans la collection en cours d'analyse; en effet, ce nombre de volume peut correspondre à une année d'acquisition précise. En effet, le masque de saisie est destiné à l'analyse de l'existant et non à la bibliographie "idéale" d'un domaine.

Le second point de ce champ qui mérite commentaire est celui du format bibliographique du volume analysé. Outre la difficulté qu'il y a à établir le format des livres, difficulté qu'un apprentissage peut résoudre, l'ambiguïté qui règne autour de cette notion dans certains établissements peut induire en erreur les participants de l'opération: Les collections de l'Institut de France sont classées par séries thématiques puis par format. Ces formats non bibliologiques mais bibliothéconomiques sont au nombre de trois: Folio, in-4°, in-8°; ils correspondent à des tailles en hauteur: Folio > ou = à 40 cm, in-4° > à 25 cm et < à 40 cm, in-8° < ou = à 25 cm. Une section dite "Hors classes" regroupe les ouvrages de tailles supérieures à ce qui rentre dans les rayons "Folio" de chaque lettre de série. D'autre part, la nouvelle série (N. S.) comporte un format "in-12" qui regroupe les ouvrages dont la taille est inférieure ou égale à 19 cm. Les bibliothèques ont ainsi chacune leur propre système, souvent fort complexe et pouvant induire en erreur les participants non-avertis. Le bibliothécaire pourra espérer discerner en toute rigueur le format bibliologique de l'ouvrage qu'il a entre les mains, mais aucune garantie n'existe pour le participant non formé, d'autant plus que l'ambiguïté relevée ci-dessus est largement répandue. Ne risque-t-on pas de multiplier les formats bibliologiques d'une même édition d'un ouvrage sur la base de données en formation?

Au sujet de la notation du format, un autre problème, minime celui-là, se pose: il n'est pas possible de taper le "°" (petit o en exposant) qui figure dans le mode d'emploi d'Orphée pour la BLVF sur le clavier lorsqu'on travaille sur Orphée, ou du moins je n'ai pas eu connaissance du moyen de le saisir; dès lors, chaque participant y va de sa propre solution, forcément différente, ou risquant de l'être, de celle des autres. Aussi conviendrait-il de ne pas l'utiliser et de se limiter à in-fol, in-4, in-8, in-12, in-16, in-32, afin de ne pas créer d'incohérence dans la base à ce niveau.

Le nombre de pages de chaque volume ne devrait pas poser de problème sauf pour ce qui concerne les pages liminaires non-numérotées: quelle est la page (1) d'un ouvrage et le privilège ou la permission, souvent situé(e) entre les parties liminaires et le début du texte fait-il (elle) partie de l'ouvrage?

Enfin, le nombre de planches et de cartes ainsi que le type d'illustration dont il s'agit (hors-texte ou in-texte) peut poser problème. Lorsqu'il n'y a que peu de planches, leur dénombrement peut être fait facilement, mais lorsqu'il y en a un grand nombre, le bibliothécaire pressé doit pouvoir faire l'impasse sur ces données. Il semble aussi que la distinction in- ou hors-texte puisse être remplacée par "sur bois" et "sur cuivre", cette deuxième possibilité étant statistiquement plus répandue, il serait possible de ne noter que les cas où les illustrations sont des gravures sur bois, les gravures sans qualificatif étant sur métal. Les exemplaires dont les illustrations sont coloriées pourraient être signalées au niveau des particularités d'exemplaires.

Manuscripts:

Sans qu'il s'agisse de cataloguer les manuscrits appartenant à la littérature des voyages, car la constitution d'une base de donnée bibliographique n'est pas la constitution d'un catalogue, il semble utile de suivre au moins quant à l'esprit les grandes lignes des pratiques de catalogage les plus autorisées en la matière, afin de ne pas faire l'impasse sur des éléments importants d'identification. Une rapide comparaison des démarches descriptives des manuscrits telle que la pratique l'utilisateur d'Orphée et que la préconisent les *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes*¹⁹ proposées par le Service des bibliothèques publiques de la Direction du livre du Ministère de la Culture et de la communication en 1980 pourra apporter des éléments de réflexion quant à cette délicate opération.

Les *Règles* affirment que quatre éléments doivent obligatoirement figurer dans la description des manuscrits. Il s'agit des suivantes: Titre ou vedette; indications relatives au(x) texte(s) contenu(s) dans le manuscrit; description matérielle de l'objet (date, matière, reliure, état, origine); références bibliographiques²⁰. Ces quatre éléments se trouvent dans la description des pièces manuscrites telle que la demande la notice d'exploitation du masque de saisie d'Orphée.

Pour ce qui est de la description bibliologique des manuscrits, les détails divergent, mais pas l'esprit: les abréviations de manuscrit autographe par exemple ne sont pas identiques. Le matériau utilisé par l'auteur, papier ou parchemin, n'est pas précisé sur Orphée. Mais pour la période considérée par la BLVF, il semble évident que

¹⁹ Ministère de la Culture et de la Communication: Service des Bibliothèques publiques, *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes*. Paris: dactylogr., 1980.

²⁰ *Idem*: p. 1 et 2.

si rien n'est spécifié, le matériau est le papier. Les autres cas figureraient certainement quelque part dans la description de l'ouvrage. Le format en millimètres n'est pas demandé par Orphée. La datation au moins par siècle, ou par dates extrêmes n'est pas demandée non plus.

Le problème des recueils factices est complexe: le catalogage considère d'abord le recueil puis en détaille les parties composantes. Or, dans le cas d'Orphée, la description est au mieux celle de parties composantes de recueils factices. Les pièces de littérature des voyages ne composent pas l'ensemble d'un recueil factice. Le maniement de la notice d'exploitation d'Orphée dans les cas de parties composantes est difficile, même pour les imprimés: aucune règle n'est fixée à ce propos. Dans la description bibliologique de parties composantes de recueils factices, les risques d'imprécision sont extrêmes.

Les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque de l'Institut, on l'a vu, existent déjà; participer à la BLVF n'est pas prétendre réaliser un travail comparable à celui qui a été effectué pour leur réalisation, mais le participant a tenu à ce que tout ce qui figure dans la description des pièces manuscrites dans ces Catalogue figure aussi dans la description de la BLVF. Le format en millimètres et le matériau n'y ont pas pu trouver place, faute d'emplacement prévu. Le format n'est pas, pour une base de données littéraire, en ce qui concerne les manuscrits, un trait informatif pertinent. Supposons seulement qu'au cas où un format très particulier était remarqué, très grand, très petit, très original, ce détail pourrait figurer parmi les particularités d'exemplaire.

Champ 6: Edition.

Pour les imprimés seulement: lieu d'édition et éditeur, date en chiffres arabes. Ex.: Paris, Claude Barbin, 1692.

En cas de fausse adresse typographique, on indique entre crochets (d'après Weller ou d'autres sources) le véritable éditeur quand on le connaît. Ex.: Cologne, Pierre Marteau Leyde, Louis Elzevier].

Pour les manuscrits, on signale toutes les informations fournies par le document lui-même: dates de la rédaction, de la copie, lieux, etc. Ex.: Rome (rédaction), Lyon (copie), 1723 (rédaction), 1745 (copie).

Si le texte a connu d'autres éditions ou si le manuscrit a été imprimé, on le signale à la ligne suivante comme *complément bibliographique*.

Pour les manuscrits, on note par ordre chronologique les diverses éditions et on indique le nom de l'éditeur scientifique: Ex.: Imprimé en 1992: Paris, Gallimard, 2 vol. (Jean Dupont).

Pour les imprimés, on pratique de même en prenant pour base l'édition originale. Ex.: Réédité en 1743: Paris, David le jeune, 2 vol.; en 1756: Amsterdam, Marc Michel Rey; en 1965: Paris, Armand Colin (Louis Durand).

La zone de l'édition pose de multiples problèmes. Par exemple, comment savoir ce qu'il faut noter de l'adresse bibliographique de l'ouvrage: le nom de la ville, bien-sûr, mais doit-on inscrire le prénom de l'éditeur, sa qualité de "fils", d'"aîné", de "veuve", et la mention éventuelle du lieu où il propose ses marchandises? Faut-il mentionner au complet les associations d'éditeurs, ou bien se contente-t-on d'inscrire le premier par ordre d'apparition sur la page de titre? La date républicaine doit-elle être convertie (au risque de tomber dans la marge d'erreur de trois mois entre le calendrier républicain et le calendrier grégorien) en année chrétienne, ou doit-elle précéder celle-ci? La BLVF telle qu'elle a été pratiquée à la Bibliothèque de l'Institut a rédigé ces cas de cette manière: an VII (1799). La date chrétienne n'est jamais vraiment sûre lorsqu'elle n'apparaît pas sur l'imprimé lui-même.

Pour les manuscrits, La zone de l'édition n'est presque jamais "renseignable": sauf dans le cas des lettres, où il y a le plus souvent un lieu et une date d'écriture, qui correspondent, du moins en apparences, aux lieux et dates de rédaction, peu de documents sont renseignés avec précision. Une datation approximative devrait être demandée aux participants, par dates extrêmes ou par siècle.

Les références bibliographiques demandées par la notice d'exploitation d'Orphée n'ont été données que pour les manuscrits. Le travail de repérage bibliographique aurait pris un trop grand nombre d'heures pour les plus de 500 notices d'imprimés de littérature des voyages de l'Institut. La parution du catalogue complet de la Bibliothèque de France en version électronique devrait rendre ce genre de recherche plus rapide dans le futur. La BLVF telle qu'elle a été pratiquée à la Bibliothèque de l'Institut a été une opération limitée à l'étude d'un fonds ancien, et c'est pour cela qu'il n'a pas été procédé à la recherche des éditions modernes des ouvrages de ce fonds ancien.

Champ 7: Complément d'édition.

On note ici la cote du livre ou du manuscrit dans la bibliothèque où on l'a consulté. La cote est précédée d'un crochet.

Le nom de la bibliothèque est précédé du lieu et, quand il s'agit d'un manuscrit, de l'indication: ms.

Le nom des bibliothèques n'est pas abrégé, *sauf dans les cas suivants:*

Abréviations:

AD: Archives départementales.

AM: Archives municipales

Arsenal

(.....)²¹

Institut: Bibliothèque de l'Institut (Paris).

En règle générale, on note le nom des bibliothèques étrangères dans leur version originale (au moins pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le flamand et l'italien). Ex.: Washington, DC, Library of Congress. Munich, Bayerische Staatsbibliothek.

Ex. *pour un imprimé*: Paris, BNF [Yf 495.

Ex. *pour des manuscrits*: Paris, Arsenal, ms. [5345.

Paris, BNF, ms. [Lorraine 897.

La dénomination de cette zone n'est pas en adéquation avec son contenu. Une rectification s'impose, et l'utilisation de "Particularités d'exemplaire" semble plus exacte. En effet, si la notice d'exploitation demande seulement au participant d'y faire figurer la cote de l'ouvrage et sa localisation, il a été convenu, dans le cas de la bibliothèque de l'Institut, de faire figurer également dans cette zone, à la suite de la ou des cote(s), les particularités de chaque exemplaire.

Passons rapidement sur la notation de la cote, qui ne pose aucun problème. La suite de la notation des particularités d'exemplaire est laissée libre à chaque participant. Ont donc été notées dans cette zone, à partir de la seconde ligne d'écran de saisie, la provenance de l'ouvrage, lorsqu'elle est identifiable, par exemple: Legs Delessert, ou ex-libris de ..., puis le nom abrégé de l'estampille de l'Institut qui a été utilisée lors de l'enregistrement de l'ouvrage, toujours en abrégé, par exemple "Institut national" pour le cachet portant les armes de Mazarin, "Institut royal" pour celui qui lui a succédé, ou "Institut de France" pour le tampon qui a cours encore actuellement. Après ces notations, une brève description de la reliure de l'ouvrage a été tentée. A ce sujet, une remarque intéressante a été faite par Monsieur François Moureau: Il n'est pas question de demander aux participants d'une manière directe de décrire les exemplaires, car certaines distinctions entre les peaux utilisées par les relieurs sont délicates et mal maîtrisées par les chercheurs qui ne sont pas spécialisés dans l'histoire du livre. Cette prudence vise à ne pas introduire dans le masque de saisie de demandes qui risqueraient

²¹ Je saute ici quelques appellations qui ne feraient qu'allonger inutilement le propos.

de créer trop d'erreurs dans les données de la base. Mais liberté est donnée aux participants, s'ils se sentent sûrs d'eux, de renseigner abondamment cette zone.

Après la description de la reliure ont été faites quelques remarques sur l'état du volume, autant sur son état de conservation que sur la manière dont se présente l'ouvrage: il arrive que des cartes ou des illustrations gravées soient rehaussées de couleurs, ou légendées à la main. L'état incomplet de certains ouvrages a été signalé aussi.

Des éléments de cette zone pourront faire l'objet de recherches lors de la consultation de la base de données: par exemple, les noms des anciens possesseurs des livres pourront être visualisés en recherchant les expressions "Legs" ou "ex-libris", ou les types de reliure, en tapant "maroquin" ou "veau", ou encore "parchemin" etc. Toutes sortes de recoupements pourront être faits, comme par exemple "ca." et "rehaussé", ou encore "Rel." et "arm" pour "reliures armoriées"...

Champ 8: Pays.

On précise ici *l'itinéraire* du voyageur en se limitant aux étapes les plus importantes. Les noms de pays précèdent les noms de ville dans la chronologie du voyage et dans la liste. Chaque nom est séparé du suivant par une virgule. Son orthographe est modernisée.

Sauf exception, la géographie politique notée est celle du voyageur. Pour l'Allemagne et l'Italie, on utilise les concepts modernes; pour l'Empire et l'Empire ottoman, on usera des notions d'époque: Autriche, Bohême, Hongrie, Egypte, Grèce, Terre Sainte, etc. Chaque pays au sens politique du terme est précédé d'un point et suivi de deux points.

Ex. France: Paris, Lyon, Marseille. Italie: Nice, Gènes, Livourne, Florence, Venise. Autriche: Innsbruck. Allemagne: Munich, Francfort sur le Main, Clèves. Hollande: Utrecht, Amsterdam. Angleterre: Londres. Ecosse: Edimbourg. Belgique: Anvers, Bruxelles. France: Lille, Paris.

Cette zone n'est pas sans poser de graves questions. D'abord, s'agit-il de la liste des principaux endroits vus par le voyageur ou bien du calque de son itinéraire? Le premier cas est différent du second: en effet certains voyages sont circulaires, d'autres linéaires, d'autres enfin sont en boucles ou en rayonnement. Pour le classique voyage en Italie, qui s'arrêtait à Naples ou à Paestum, il y avait deux séjours successifs à Rome, l'un à l'aller, l'autre au retour. Faut-il dans ce cas inscrire "Rome, Naples, Paestum, Naples, Rome" ou bien "Rome, Naples, Paestum" suffit-il. En d'autres termes, faut-il écrire l'itinéraire ou indexer les lieux? J'ai penché pour la seconde hypothèse: le but de cette zone n'est pas de décrire l'itinéraire d'un voyageur, mais de permettre de retrouver les références d'un ouvrage à partir d'une notion de lieu géographique, d'un toponyme. Cette zone a donc été renseignée, dans le cas de la bibliothèque de l'Institut comme une

liste de toponymes, ordonnés selon l'ordre de l'avancée de l'auteur, mais où la présence une fois de chaque toponyme est suffisante. Le chercheur qui désirera reconstituer exactement le parcours du voyageur et par exemple le nombre de fois où il a séjourné à Rome devra étudier l'ouvrage par lui-même. Par contre, la personne qui s'intéressera à une (ou à plusieurs) localité(s) saura que dans tel et tel ouvrage il est dit quelque chose sur elle(s) à telle époque et par tel voyageur.

Plutôt que de nommer cette zone celle des *pays*, il conviendrait plutôt de l'appeler celle des *toponymes*. La notion de pays est insuffisante, car les lieux sont tantôt des villes, des villages, des sites (comme les chutes du Niagara), des terres dont on ne sait encore à quel pays elles se rattachent, etc. L'histoire des pays est bien trop compliquée pour que le participant puisse savoir trancher la question de leur appellation. Le défaut de liste d'autorité est ici un bon point pour l'indexation, car durant trois siècles, les pouvoirs et les dénominations ont beaucoup fluctué, ce qui a abouti non seulement à la multiplication des noms, mais même à la perte de repères pour tous ceux qui, tout en étant conscients de l'évolution des choses, ne savent plus à quel repère se vouer. Faut-il par exemple situer Strasbourg en Allemagne avant 1681 et en France après ? Vraisemblablement oui. Mais comment se repérer quant aux Balkans par exemple, qui fluctuèrent entre l'Empire ottoman et l'Empire des Habsbourg, sans parler du statut de protectorat turc de la Bulgarie dans certains intervalles de temps ? La seule attitude tenable, en l'absence heureuse de thesaurus géographique, est de multiplier les expressions, afin qu'un maximum de recherches puissent aboutir. Il n'y a pas de mal à saisir pour un voyage en Terre Sainte les mots: Palestine, Syrie, Empire ottoman, Terre Sainte, Jérusalem, Damas, Alep, Antioche, Sidon, Tyr, etc.

Chaque zone géographique du Globe pose son propre problème, insoluble d'ailleurs, si l'on n'est pas spécialiste de l'histoire de telle ou telle zone géographique. La politique à adopter est de se conformer aux indications données par le mode d'emploi, et de ne pas hésiter à saisir plusieurs noms propres pour une seule notion. Il est cependant souhaitable qu'une liste de tous les toponymes, dans leur variété orthographique et synonymique, soit mise d'une manière ou d'une autre à la disposition des futurs utilisateurs de la base de donnée. En effet, les utilisateurs qui chercheront des références bibliographiques sur la littérature des voyages utiliseront vraisemblablement le paramètre géographique dans la majorité des interrogations. Ils pourront rapidement trouver sujet à se scandaliser, chacun selon sa spécialité, dans la manière dont cette zone aura été renseignée par les divers participants. Interroger successivement les différentes dénominations de chaque lieu sera une gêne, une perte de temps et une perte d'argent pour le chercheur, ce qui pourrait nuire à l'ensemble de la base bibliographique. On retrouvera ce cas pour la zone des "thèmes". Une gestion "intelligente" des toponymes

par les gestionnaires de la base, tout en étant certainement d'une grande difficulté, mériterait d'être effectuée, vu l'enjeu que représente pour une base de donnée sur la littérature des voyages la question de la géographie.

Champ 9: Noms de personnes.

Il s'agit des *personnes* citées dans le récit, mais aussi des *auteurs* ou *artistes* signalés explicitement. Ces noms suivis d'une virgule précèdent le prénom et un point. Les noms propres sont orthographiés selon les normes de la *Biographie Michaud*. Une liste séparée est réservée aux auteurs ou artistes cités.

Ex.: Clément XIV. Mengs, Raphaël.

Pausanias. Misson, François Maximilien. Vinci, Léonard de. Vivaldi, Antonio.

Ce champ n'a pas été rempli pour les livres de voyages de l'Institut: répondre à la question posée demande une lecture suivie des textes, ce que ne saurait faire le bibliothécaire. Mais quelques exceptions ont pourtant été faites: des noms de personnes rencontrées ont été saisis dans les cas où ces personnes étaient l'un des buts du voyage. Les personnages célèbres qui occupent parfois des chapitres entiers de certaines relations ont été cités. Il en va de même pour les compagnons de voyage, lorsqu'ils sont nettement identifiés et lorsqu'ils ont de l'importance. Cependant, dans la majorité des cas, ils ont été omis. La question du temps à consacrer à chaque ouvrage en est la cause principale. Le temps moyen de traitement des ouvrages était de 20 minutes environ.

Champ 10: Résumé.

En quelques lignes, le voyage est présenté. Sont signalés, entre autres, les procédures (moyens de locomotion, environnement du voyageur, etc.), les compagnons, le but officiel du voyage, les sites pittoresques, les rencontres, les collections et les musées, les enquêtes (ethnographiques, scientifiques, botaniques, etc.).

Le résumé n'est pas en lui-même un problème, car le chercheur aura tôt fait de trouver les quelques lignes qui seront aptes à rendre compte du type de voyage dont il s'agit. Mais il n'en va pas de même pour le bibliothécaire qui n'a au mieux qu'une demi-heure à consacrer à chaque ouvrage. Il n'est pas question pour lui de prendre véritablement connaissance des ouvrages qu'il manipule, et si l'"indexation" géographique ou thématique peuvent être tentées à partir de la lecture de la table des matières (lorsqu'il y en a une) ou d'un coup d'oeil sur les parties liminaires, titres longs, intitulés de chapitres, ou index, il lui est difficile de pouvoir prétendre *résumer* un livre.

Cependant une habitude de ce genre littéraire, un flair ou une connaissance scientifique de l'activité des voyageurs anciens, des sondages dans le corps du texte, à des endroits stratégiquement choisis (par exemple la description de lieux ou de sites

connus, ou la relation d'un événement fameux) peuvent lui permettre d'écrire un petit texte qui, sans être scientifiquement le plus riche d'informations, pourra satisfaire l'exigence formulée par le mode d'emploi. Les lectures scientifiques permettront au bibliothécaire, sans que la lecture des oeuvres soit requise, d'accumuler des connaissances suffisantes sur tel ou tel voyage. Mais il subsiste un problème: un récit de voyage contenant une intention cryptique, une clef, ou étant simplement un faux, sera presque fatalement traité naïvement, à moins d'un hasard d'érudition.

Si plusieurs chercheurs participant à la BLVF faisaient le résumé d'un même écrit de voyage, ne serait-il pas bon de sélectionner le résumé le plus pertinent? Si cette pratique devait avoir lieu, il serait bon d'introduire à la fin ou au début de chaque résumé un signe disant si l'oeuvre a été lue entièrement ou si le résumé n'est qu'une sorte de première impression sur l'ouvrage, l'oeuvre non d'un chercheur méticuleux mais d'un bibliothécaire pressé.

Champ 11: Thèmes.

On définira rapidement le contenu du voyage par une suite de "thèmes" dont la liste n'est pas limitative. On essaiera de bannir le terme "voyage" et toutes les indications présentes dans les champs précédents, dont les lieux et les noms de personne.

Ex. pour le *Journal de voyage* de Montaigne: maladie, cure, médecine, religion réformée, papauté, pèlerinage, juif, jardin, langue italienne, secrétaire, antiquité romaine, architecture.

Cette zone ne devrait pas poser, en principe, de problème, car chaque participant est libre d'y inscrire les mots, les notions et les thèmes qu'il pense rencontrer dans les ouvrages qu'il traite. Il n'y a pas de liste d'autorités ni de règle d'indexation; seront inscrits tous les noms communs et les expressions aptes à rendre compte du contenu du livre. La virgule servira de séparateur et les mots seront indexés un à un par le système SPIRIT, ce qui n'empêche pas qu'à la consultation des notices relatives à chaque ouvrage le champ ne soit visible dans son ensemble: le résultat est le même que pour la zone des toponymes: une indexation mot par mot et une lecture par phrases. Il faudrait peut-être préciser le nombre grammatical des mots: sont-ils de préférence au singulier ou au pluriel? Mais ce détail ne devrait pas poser de problème, si l'utilisateur est prévenu que, comme dans la majorité des interrogations de bases de données, il est préférable d'utiliser la troncature afin de pouvoir obtenir les mots autant dans leur forme plurielle que singulière.

Le nombre de mots saisis dans le cas de la BLVF telle qu'elle a été appliquée à la bibliothèque de l'Institut ne dépasse pas la vingtaine. Dans certains cas, comme par exemple pour le traitement de collections de voyages, comme celle de l'abbé Prévost, cette zone n'a pas été renseignée.

Au fur et à mesure que le travail avançait, des habitudes ont été prises, qui ont sans doute rendu les mots matière par trop répétitifs. Mais la diversité des raisons pour lesquelles les voyages étaient entrepris a produit un ensemble considérable de termes. Il a été évité de rendre compte d'une même réalité en utilisant des termes différents. La monotonie des expressions utilisées est donc en partie volontaire. Mais on peut s'interroger sur le fonctionnement de cette zone lorsque l'ensemble de la base de donnée sur le voyage sera réalisé: les différents participants n'auront-ils pas utilisé pour un même thème les mots les plus divers? Ce problème ne risque pas d'être résolu si un thesaurus *a posteriori* n'est pas réalisé. Le meilleur des cas serait celui où une gestion informatique des thèmes était envisagée, et si le mécanisme d'autopostage pouvait fonctionner horizontalement entre termes équivalents.

Ce problème de la gestion des mots de la onzième zone, et en particulier de la gestion des synonymies dans le cas d'une base de donnée réalisée sans thesaurus peut être un problème crucial: en effet, il est probable que la plus grande partie des interrogations de la base se fera à partir de ces mots. L'utilisateur sera donc attentif en premier lieu à la qualité du fonctionnement de ce champ et pourra même "juger" de la qualité de la base de donnée en fonction de l'interrogation de cette zone.

Champ 12: Mots-clefs.

Ce champ est réservé à une liste de mots-clefs préalablement définis. Ils concernent plusieurs domaines qui sont analysés séparément.

I. Forme du discours:

Types de voyages:

Carnet: *simples notes dans leur continuité chronologique.*

Itinéraire: *texte déjà élaboré, mais sans recherche particulière d'écriture.*

Journal: *récit composé au jour le jour, ou paraissant l'être, avec quelque recherche d'écriture.*

Guide: *ouvrage pouvant servir de guide ou présenté comme tel.*

Relation: *ouvrage, vraisemblablement écrit au retour, dans un but scientifique ou littéraire.*

Lettre: *sous forme de lettres personnalisées.*

Éléments de fiction: *texte contenant des fragments d'écriture romanesque.*

Vers: *récit en vers.*

II. Temps du discours:

Siècle: 16e, 17e ou 18e siècle.

Préciser la date du voyage si possible. Les dates initiales et finales sont séparées par une virgule (et non par un tiret). Ex.: 1580, 1581.

Exemple du *Journal de voyage* de Montaigne: relation. 16e siècle. 1580, 1581.

On peut utiliser plusieurs mots-clefs d'une même catégorie afin de mieux caractériser un voyage. Ex. pour les *Lettres familières* du président de Brosses: Journal, lettre.

Cette douzième zone de description correspond à ce qu'on pourrait appeler une indexation par forme, par siècle et par date du voyage. Elle est donc composite: d'une part, on y trouve une ou des indication(s) sur le caractère discursif du texte, mais aussi sur la chronologie de son contenu.

La première partie de cette zone est donc consacrée à une définition de la forme de l'ouvrage. Mais par forme on entend ici le genre élocutoire du texte. La BLVF est une opération de bibliographie émanant de chercheurs littéraires; cette information de type "génétique", au sens de génétique textuelle, est inhabituelle dans les modes d'indexation documentaire classiques. Elle s'apparente pourtant à des pratiques qui ont cours dans les grands systèmes comme Unimarc et Inter Marc, où l'information en question figure sous la forme de codes dans les zones d'informations codées. Ici, cette information n'est pas codée: les termes, peu nombreux, figurent en clair, afin sans doute d'en faciliter la consultation. En pratique, un rapide coup d'oeil sur les textes à indexer suffit à en déterminer le genre: un journal doit être organisé en tranches d'une journée datées et normalement écrites au présent de l'indicatif. Ce n'est pas toujours le cas: il existe des journaux de voyages écrits, ou plutôt transcrits au passé simple. Si la structure journalière subsiste, on peut les considérer comme des journaux simplement remaniés,

mais où un des soucis de l'auteur reste la succession temporelle des jours et de leurs travaux. Les autres termes mériteraient chacun un développement; mais il est préférable de ne pas alourdir inutilement le commentaire. Cependant, il paraît opportun de proposer quelques ajouts à cette liste de mots clefs par trop limitative. Il y a des genres d'écrits qui appartiennent manifestement à la littérature des voyages mais qui n'entrent dans aucune des catégories mentionnées: les "prospectus" de livres de voyages, qui sont un genre à part, et qui peuvent apporter quantité de renseignements sur cette littérature, mériteraient une mention particulière. Les recueils de lettres imprimés n'entrent ni dans la catégorie des relations de voyage, ni dans celle des carnets, journaux, ou autres types d'écrits. La mention "Lettre." ne paraît pas non plus adaptée, car elle semble, ainsi au singulier, ne désigner que les lettres prises isolément, c'est à dire les lettres manuscrites que l'on peut trouver dans les fonds des bibliothèques et qui peuvent appartenir à la littérature des voyages, surtout lorsqu'il s'agit de "Nouvelles à la Main". La création d'une mention "lettres" (au pluriel, ou "recueil de lettres") permettrait de résoudre ce problème. Enfin, de nombreux voyages du XVIIIe siècle ont vu la publication d'"Atlas" ou de recueils de planches gravées servant à leur illustration. ces documents qui font partie intégrante de la littérature des voyages sont souvent à considérer comme des unités bibliographiques distinctes (autres dates, autres maisons d'édition, vendus séparément...) des livres de voyage proprement dit. Une catégorie qui permettrait de les regrouper, par exemple "Recueil iconographique", serait une bonne solution. Quoi qu'il en soit, ces mots-clefs de type discursif devraient permettre des tris intéressants, et typiques du champ des études littéraires. Ils caractérisent aussi très bien les différentes oeuvres, si on les ajoute aux "thèmes", au résumé et aux dates.

Le descripteur "Eléments de fiction" est difficilement utilisable pour le bibliothécaire qui ne peut prendre connaissance de l'ensemble du texte: seuls les textes qui comportent d'évidentes fictions, comme la description de populations à l'anatomie fantaisiste, par exemple, ou de pays inconnus jusqu'à nos jours, peuvent se voir ainsi qualifiés. pour les ouvrages où la fiction est discrète, le repérage doit être fait par les spécialistes des ouvrages en question.

La datation des oeuvres se fait à deux niveaux qu'il faut bien distinguer: il y a la date d'édition, dans la cinquième zone, et la date du voyage dont il s'agit ici. On se souvient que la délimitation du champ de la BLVF se faisait sur ces deux notions temporelles combinées. Ici, dans cette dernière zone de la description, cette délimitation temporelle du voyage est faite de deux manières: par siècle, puis par années. La datation par siècle permet d'abord des tris "grossiers", tris qui permettront d'isoler des corpus nombreux et cohérents en évitant les approches pointues, et d'autre part, ils peuvent pallier à l'impossibilité relativement fréquente de dater précisément les voyages racontés

par les auteurs cachottiers. La datation par années, lorsqu'elle est possible, apporte plus de précision, et permet des recherches pointues aux historiens. La combinaison des deux modes de recherche, et la lecture des deux variantes rendent l'outil performant sur ces questions chronologiques. Cette "subdivision chronologique" à deux niveaux est un des aspects les plus intéressants de la BLVF. Cependant, il semble là encore utile d'enrichir cette démarche en offrant la possibilité au participant de dire qu'il n'a pas réussi à spécifier les dates d'un voyage en autorisant la frappe d'un "?" à la place d'une date inconnue, ou de lui permettre de taper une date approximative: "1783 env."

La notice d'exploitation devrait contenir quelques informations supplémentaires quant à la manière de sauvegarder les fichiers: il est important de savoir que ce sont les fichiers "point DOC" et non pas les fichiers "point RP\$" qui servent au versement des données sur la base.

Le mode d'écriture utilisé par le masque de saisie nécessite quelques mises en garde: étant donné que lorsque l'utilisateur arrive en bout de ligne ce qu'il continue à taper ne s'affiche plus, il est contraint de revenir manuellement en début de ligne suivante. Selon qu'il effectue ce retour en bout de ligne en utilisant le retour chariot ou le saut de ligne et le retour en début de ligne, le résultat sur les fichiers "point DOC" est différent, et la mise en forme finale du document devient une opération longue et difficile. Sur ce point, il convient sans doute d'attendre une nouvelle version avec interface traitement de texte du masque de saisie. Ceci d'autant plus que les "comptes rendus" de travail des personnes chargées de l'implantation de bases de données sous le système SPIRIT (non-diffusés, mais qui m'ont été communiqués par leur responsable scientifique Alain Vuillemin) insistent sur les pertes de temps dues aux trop diverses manières d'utiliser les masques de saisie par les participants: chacun d'eux s'arrange d'une manière qui lui paraît logique avec l'écran de saisie, mais qui n'est pas forcément la meilleure quant au rendu final.

L'ensemble des remarques qui précèdent émane d'un utilisateur du "masque de saisie" et non un connaisseur du logiciel de recherche ou du logiciel d'exploitation de la base de donnée. La position du participant est normalement de ne connaître que le masque, aussi n'est il pas question ici des aspects techniques du maniement de l'outil, d'ailleurs encore en cours d'élaboration. Mais qu'il soit ici permis à l'utilisateur du masque de saisie de critiquer le fait qu'il soit interdit de réunir la date de début et la date de fin d'un voyage par un tiret. Sans doute le tiret sert-il à quelque chose de bien précis dans le logiciel d'exploitation ou de recherche, car déjà dans la zone de l'auteur, la zone 2 du masque, il a été spécifié que les prénoms composés ne doivent pas être réunis par un tiret. Or, pour ce qui est des noms composés, l'absence de tiret ne pose pas de problème particulier de lecture; par contre, lorsque deux dates sont séparées par une

virgule espace, le lecteur n'a pas l'impression de la continuité, de la durée, mais il peut avoir celle d'avoir affaire à deux moments distincts de l'histoire. Les voyages, particulièrement les circumnavigations, durent souvent très longtemps: trois, quatre, cinq ans. 1788, 1792 ne matérialise pas une durée mais plutôt une discontinuité. Le choix d'un autre caractère "séparateur" que la virgule permettrait d'améliorer l'effet produit: pourquoi pas un "1788 ~ 1792", ou un "1788 à 1792", ou un quelconque autre signe plus adéquat ?

III. Exploitation des résultats:

La bibliothèque de l'Institut de France possède un fonds important de littérature des voyages; c'est un fait. Elle peut par conséquent axer certaines de ses activités sur ce thème. La littérature des voyages n'est pas la moins aimée des littératures, ni la moins spectaculaire. Le voyage dans et par la littérature est, semble-t-il, au goût du jour, vue la grande quantité de rééditions et de manifestations qui le font valoir. Les livres anciens contiennent des images du monde qui témoignent de son état d'autrefois, mais aussi de la vision du monde de nos prédécesseurs; ils intéressent les historiens, les géographes, les amateurs de curiosités, les voyageurs et les personnes que fascinent les images de notre vaste monde. Les livres de voyages, avec leurs illustrations, mais aussi à cause de leur valeur de témoignage sur le monde, sont des documents que l'on peut aisément exposer; ce sont des oeuvres visuellement satisfaisantes. La Bibliothèque de l'Institut peut à bon droit utiliser ce fonds pour des manifestations, car il fait partie de la signification même de l'Institut de France: sa présence à l'Institut fait partie de l'histoire des Académies, et donc de l'institution elle-même. Quelques rappels sur la place de la géographie, ou plutôt de la connaissance du monde, seront peut-être utiles.

Dès leurs origines, les académies ont eu le souci de la géographie. L'abbé Bignon, président des académies de 1699 à 1743 a été pour tous les domaines de la science et des arts un conseiller et un promoteur hors paire. Il était fortement intéressé par les découvertes géographiques et par les expéditions. Mais avant lui, l'un des fondateurs de l'Académie des sciences, Jean-Dominique Cassini, créateur aussi de l'Observatoire de Paris, avait déjà appuyé des opérations de nature géographique. Dès 1676, une expédition fut envoyée à Cayenne afin d'apporter au Royaume des connaissances suffisantes sur cette terre pour y implanter une colonie. Cependant, aucune véritable "place", autrement dit fauteuil, n'était attribuée à la géographie dans l'Académie des sciences. Guillaume Delisle, géographe s'il en est, entre à l'Académie des Sciences comme "élève-astronome" auprès de son maître Cassini. L'astronomie était pour ainsi dire le genre majeur de la géographie; la cartographie et les expéditions en étaient un genre mineur. Ces clivages proviennent simplement de l'ancienne division en courants héritée de l'antiquité: au courant "strabonien", qui correspond à la géographie descriptive, c'est à dire à celle qui évolue grâce aux voyageurs, aux navigateurs, et aux missionnaires, s'opposent le courant "ptoléméen", qui s'attache principalement à la définition de la forme de la Terre, le courant "aristotélicien", pour lequel la géographie

est une question de physique théorique, et le courant dit "ethnographique", représenté par Hérodote et Hippocrate²².

En 1716, Guillaume Delisle est nommé "adjoint-astronome" et en 1718 "associé-astronome". Ce n'est qu'en 1761 que le terme "géographe" apparaît dans la nomenclature des académiciens: Buache puis d'Anville, cartographes des Lumières occupent ce fauteuil. Curieusement, c'est à l'Académie des Inscriptions que sont associés les géographes. Sans doute doit-on voir dans ces faits un aspect politique: les géographes sont des hommes de pratique, d'action, et leur place est auprès du roi plutôt qu'auprès des sciences pures; c'est avec le titre de "Géographe du Roy" que la géographie trouve les honneurs qui lui sont dus. Après la Révolution, en 1795, Buache de Neuville retrouve Bougainville et Mentelle dans la deuxième classe de l'Institut: à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Aujourd'hui, c'est l'Académie des Sciences morales et politiques qui abrite la "Section Histoire et Géographie".

Il est vrai que d'autres structures officielles s'appliquent à cette science: le Jardin du Roi, futur Muséum, où travaillent Buffon et Bougainville, ou l'Académie de Marine, fondée en 1752 à Brest²³, sont autant d'institutions qui équipent des expéditions, qui forment des projets géographiques et qui donc occupent des places importantes dans le monde de la géographie. Mais les Académies intervinrent de manière cruciale dans le développement de cette science: comme lors des deux passages de Vénus devant le disque solaire, en 1761 et 1769; Chappe d'Auteroche, Bougainville, Verron, Le Gentil, Maupertuis et La Condamine furent envoyés aux quatre coins du Globe afin d'observer ce phénomène ou d'accomplir d'autres missions. La Pérou et la Laponie virent des académiciens à l'occasion d'une campagne de recherche sur la rotondité de la Terre; la question était de savoir si les pôles sont aplatis ou non. Ils le sont! Ces deux expéditions furent lancées avec une grande publicité; tous les savants d'Europe en parlèrent. Outre cela, l'Académie des Sciences disposait d'un réseau de correspondants, comme les pères jésuites, Lafitau, Charlevoix, Feuillée, Labat, ou Monsieur de Guignes, qui l'entretenait régulièrement de ce qui se passait en Chine ou ailleurs. La Compagnie des Indes Orientales, la Compagnie d'Afrique furent souvent les supports d'expéditions scientifiques; et le Bureau des Longitudes était un organe de l'Académie des Sciences. Aujourd'hui, une plaque au fond de la troisième cour de l'Institut porte encore le nom de ce bureau. L'Académie des sciences eut aussi à éliminer une société concurrente: la "Société des Arts", qui était fortement intéressée par les voyages de découvertes et par la géographie, qui se réunissait depuis 1723 au Luxembourg (Paris), de manière

²² Numa BROU, *La Géographie des philosophes*, p. 8.

²³ Mireille PASTOUREAU la qualifie de "branche informelle de l'Académie des Sciences", in *Voies Océanes*, Paris, éd. de la Bibliothèque Nationale, 1992. p. 154.

complètement indépendante, a été d'abord "noyautée" par les académiciens, et enfin détruite sciemment en 1728. La "Société Linéenne", dans un autre domaine, a subi le même sort²⁴. Mais l'Académie sut aussi coopérer: elle mit au point l'expédition à la recherche de La Pérouse en 1789 en collaboration avec la "Société d'Histoire naturelle".²⁵

Enfin, l'un des grands traducteurs de voyages édités en anglais, L. Langlès, était membre de l'Institut. En 1798, le général Bonaparte emporte quelques académiciens dans ses fourgons à destination de l'Égypte.

Il n'est pas ici question de vouloir dresser une Histoire de la Géographie à l'Académie; c'est là le travail de spécialistes plus chevronnés²⁶. Ces quelques notions doivent seulement servir d'introduction à la description du fonds de géographie de l'Institut.

Exploiter le fonds est l'affaire des lecteurs, des chercheurs, mais aussi des conservateurs qui pourront faire valoir ce fonds, le mettre en valeur. Le traitement de ce fonds sur un outil informatique sera sans doute possible bientôt; l'installation sur un P.C. en salle du document Word qui en a résulté permettra aux chercheurs d'interroger le fonds de l'Institut par les moyens de recherche par mots qui accompagnent le logiciel de traitement de texte. Parallèlement, une édition "papier" de ce document, classé par ordre alphabétique d'auteur, ou dans tout autre ordre que désireront les responsables de la bibliothèque permettra une approche plus traditionnelle de cet ensemble de textes. L'attente du CD-ROM de la littérature des voyages peut durer longtemps, puisque son développement dépend du travail de volontaires. Mais il sera un jour publié, et pourquoi pas mis en service dans les bibliothèques qui y tiendront. La bibliothèque de l'Institut fera-t-elle le choix de se le procurer et de l'installer en salle? cette question n'est pas de mon ressort. Cette étude trouve ici son terme, car son objet n'était que la participation à l'élaboration et à la saisie des données de cette base dans l'état de projet en cours de réalisation où elle se trouve encore.

Description du fonds

La lecture du document électronique ou de la "sortie papier" de la description du fonds de littérature des voyages de la bibliothèque de l'Institut est sans doute le seul moyen de s'en faire une idée exacte et complète. Cependant, quelques constats rapides peuvent être faits à l'issue de ce travail.

²⁴ Roger Hahn, *Anatomie d'une Institution scientifique: l'Académie des sciences de Paris; 1666 - 1803*, p. 153.

²⁵ Roger Hahn, *Anatomie d'une institution scientifique*. p. 255.

²⁶ Numa BROCC, *La Géographie des Philosophes*, p. 482.

Volume traité.

Le nombre des fiches réalisées est de 541.

Imprimés: 513.

Manuscrits: 28.

Le nombre de manuscrits traités aurait pu être plus élevé si les fonds des Archives de l'Académie des Sciences avaient été intégrées à cette étude, car il s'y trouve sans doute de nombreux dossiers de navigations et d'expéditions scientifiques. Mais l'étude portait uniquement sur la Bibliothèque de l'Institut.

Provenances:

En premier lieu, voici une liste des dons et des legs qui contenaient des livres qui sont entrés dans la BLVF:

Legs d'Avezac: Marie-Armand d'Avezac (1800-1875), historien de la géographie, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Don Allard du Cholet: papiers d'Allier de Hauteroche, Louis, daté de 1934.

Legs Bernier, daté de 1922.

Legs de Chantelauze, daté de 1888.

Legs et don Henri Cordier, par lui-même en 1917 et 1928, et par son épouse en 1932.

Legs Delessert, par mesdames Delessert, Hottinger et Bartholdi, en 1869.

Legs Auguste Ehrard, datés de 1920, 1922, 1925 et 1932.

Legs Gauvain Gallois, daté de 1828.

Legs Hennin, par son fils Chevalier Hennin, en 1863.

Legs des papiers de Delisle et Buache, par Le Châtelier, en 1902.

Legs Emmanuel Rodocanachi, daté de 1934.

Les autres provenances sont normalement antérieures à l'existence de l'Institut de France; ce sont ou bien des confiscations révolutionnaires, ou des dons qui ont transité par la bibliothèque de la Ville de Paris et provenant de la collection d'Antoine Moriau.

Etat des volumes

L'état des volumes est peut-être le principal sujet de préoccupation du conservateur de bibliothèque: il est responsable de la conservation matérielle des documents, car d'elle dépend la consultation, donc l'exploitation de son fonds. La bibliothèque de l'Institut, même si elle bénéficie de magasins d'une grande qualité pour certains, est exposée à certains problèmes de conservation, comme les excès de chaleur dans certaines périodes de l'année, et par le manque de mètres de rayonnement qui se fait sentir dans certains cas; les magasins et la salle de lecture sont depuis cette année équipés en filtres anti-UV, mais un suivi des températures et de l'hygrométrie des magasins n'est pas encore effectué; il en va tout autrement en ce qui concerne la réserve. Les fonds anciens de livres comportent des exemplaires dont l'état était critique dès leur

entrée dans la bibliothèque. D'autres livres ont souffert pour diverses raisons depuis leur entrée dans ces magasins. Quelques détails permettront de rendre compte de cet état des choses.

Les volumes anciens de littérature des voyages sont pour la plupart dans un très bon état. La première des raisons en est le petit taux de rotation, et le soin dont ils ont bénéficié de la part des magasiniers et des usagers. Le bon état du fonds est même une des caractéristiques de ce fonds. Madame Mireille Pastoureau, spécialiste des fonds géographiques anciens pense que la présence dans la plupart des cas de l'ensemble des illustrations et des cartes qui accompagne ces textes de voyageurs est devenue chose rare dans les fonds de ce type: tout au long des siècles, les illustrations et les cartes ont malheureusement eu tendance à disparaître des ouvrages, soit par malveillance de lecteurs, soit par le fait de possesseurs qui ont retranché ces documents de l'ensemble afin de constituer d'autres ensembles documentaires. Peu de disparitions de cartes ont été enregistrés à l'Institut. Cependant, un cas significatif a été repéré: l'ouvrage de Samuel Champlain qui décrit le Canada au seizième siècle comportait une carte, une des premières qui rende compte des découvertes géographiques dans cette partie de l'Amérique du Nord. La carte originale de l'édition en question ne s'y trouve plus mais elle a été remplacée par une copie éditée au XIXe siècle. Certains ouvrages annoncent des cartes ou des illustrations sur leur page de titre; il arrive que l'ouvrage n'en contienne aucune. Cependant, dans la majeure partie des cas, les cartes, les planches dépliantes sont présentes, et entières, même si de légères déchirures causées par des dépliages hâtifs se font assez régulièrement remarquer, toujours au même endroit d'ailleurs. Dans un très petit nombre de cas, des parties d'illustrations ou de cartes ont été découpées. Mireille Pastoureau pense que le fonds de l'Institut est tout de même, en ce qui concerne l'iconographie intégrée aux ouvrages, remarquablement conservé, et que ce n'est pas le cas par exemple à la Bibliothèque Nationale, du moins pour ce qu'elle en sait.

Trois unités bibliographiques en plusieurs volumes sont incomplètes: le premier des volumes a disparu, à une époque inconnue. S'interroger sur les raisons de ces disparitions partielles peut paraître vain, mais dans deux cas il est vraisemblable qu'un envoi de l'auteur ou qu'une raison de ce type ait motivé ce larcin.

Le papier, sauf pour de rares ouvrages, est de bonne qualité, et s'est très bien conservé. Certains manuscrits, qui ont été écrits sur des papiers divers, ont semblé plus fragiles.

Le type le plus fréquent de reliures est la reliure à nerfs en veau, le plus souvent marbré ou tacheté, quelques fois raciné. Certaines de ces reliures ont souffert de l'attaque à l'acide, d'autres non. Le plus souvent, cependant, l'acide a détruit l'aspect lisse de la peau, mais plus ou moins gravement. Ce sont les livres provenant de la

bibliothèque d'Antoine Moriau qui sont le plus souvent en mauvais état: sans doute ont-ils été plus souvent lus au XVIIIe siècle, et manipulée avec moins de soin. Il arrive que leurs mors ou que leurs coiffes aient sérieusement souffert. A ce sujet, Madame Annie Chassagne a été consultée quant à une éventuelle opération de restauration. Un cas a été retenu: un ouvrage du XVIe siècle, dont la reliure de facture intéressante, avec un grand fer ovale au milieu du plat appartient à un type connu. Ses mors avaient craqué et l'ouvrage n'était plus consultable tel quel.

Les livres qui sont couverts de simple papier sont eux-aussi dans un état de conservation optimal, signe de la rareté de leur consultation. Les Atlas qui accompagnent certains livres de voyages, qui pour certains sont des in-plano recouverts de simple carton, ont aussi souffert au niveau des coutures. Les ouvrages non-reliés sont les plus exposés aux dommages, non seulement en cas de consultation, mais aussi lorsque les livres qui sont leurs voisins sur les rayons des magasins sont consultés: même si les magasiniers ont soin de ne pas serrer les livres sur les rayonnages, il peut arriver que le frottement de l'ouvrage voisin sur la couverture papier crée une traction insupportable sur le papier devenu fragile. Ce danger est plus net lorsqu'il s'agit de livres du XIXe siècle, dont le papier des couvertures est actuellement très fragile et qui risquent de ne plus résister longtemps à ces frictions pourtant rares et minimes.

L'usage, dans la bibliothèque, est que lorsqu'un livre ancien est demandé par un lecteur en salle, cet ouvrage soit préalablement nettoyé, dépoussiéré et même ciré lorsqu'il le nécessite, par le magasinier qui a en charge le magasin où il se trouve. A cet effet, chaque magasinier dispose d'un matériel complet et d'un emplacement de traitement. De cette manière, le problème de la poussière qui recouvre la tranche supérieure des volumes est éliminé au coup par coup. L'intervention d'une équipe spécialisée dans le dépoussiérage systématique des ouvrages n'est pas envisagée pour le moment: une telle intervention est fort coûteuse et semble éventuellement dangereuse dans le cas d'un tel fonds ancien, surtout pour ce qui est des coiffes, le plus souvent fragilisées par les étés chauds et secs. La solution du coup par coup, selon la demande des lecteurs, est préférée pour le moment. Lors de la pratique de ma recherche, j'ai eu l'occasion de proposer au magasinier de la section "S" quelques opérations d'entretien sur des livres particulièrement "beaux", et qui pourraient être exposée dans l'éventualité d'une mise en valeur du fonds de littérature des voyages. La discussion engagée à propos de cette charge de travail supplémentaire a été d'un grand enseignement sur le travail d'entretien que peuvent effectuer les magasiniers.

Le cas des manuscrits est un peu différent. Ils sont généralement non-reliés, sauf quelques carnets fabriqués par des libraires, qui ont d'ailleurs collé des réclames vantant leurs produits sur les contreplats. Mais le plus souvent, ce sont des feuillets volants,

parfois brochés, ou noués ensemble à l'aide de rubans. En ce qui les concerne, aucune remarque générale ne peut être faite, car chacun d'eux est différent de son voisin. Leur conditionnement actuel passa habituellement par la mise en boîtes, celles-ci étant ou n'étant pas en carton neutre, selon l'époque du conditionnement. La rareté de la consultation de ces manuscrits (pour d'autres fonds il en va différemment,) fait que rares sont les opérations de microfilmage. Un exemple pourtant a été rencontré.

Outils bibliographiques réalisés:

Le fichier produit par le masque de saisie a nécessité un travail de mise en forme à cause de son mode d'écriture particulier. Tous les mots de ce document peuvent être recherchés sur la base Orphée gérée par SPIRIT. Voici un exemple de fiche réalisée:

\$\$1IDENTIFICATEUR:= \$\$2AUTEUR:= ACUNA, Christoval de, GOMBERVILLE, de (3), \$\$3TITRE DE L'OUVRAGE:= Relation de la Rivière des Amazones traduite par feu Mr de Gomberville de l'Académie Française, sur l'original espagnol du P. Christolphe d'Acuna jésuite, avec une dissertation sur la Rivière des Amazones pour servir de préface. \$\$4TITRE DE L'ARTICLE:= \$\$5TITRE DE LA REVUE:= 4 vol. in-12 de 238, 218, 199, 206 p. \$\$6EDITION:= Paris, Claude Barbin, 1682. \$\$7COMPLEMENT D'EDITION:= Paris, Institut, [S in-8 262 m Cachet Institut royal Rel. veau tacheté 17e siècle Très bon état. \$\$8PAYS:= Brésil, Amazonie, Pérou, Guyane. \$\$9AUTEUR(S) ETUDIE(S):= \$\$10RESUME:= Ce père jésuite fait connaître à ses lecteurs ces territoires entre Brésil et Pérou, en pleine Jungle, où ce sont les religieux qui gouvernent. Il décrit bien-sûr ce fleuve imposant et la nature qui l'environne, mais son principal sujet est la vie des petites sociétés humaines, fragiles et éseulées, qui perdurent au fin fond des bois. L'ouvrage est complété par diverses pièces annexes qui servent à mettre en perspective les descriptions de ce jésuite: l'histoire de la pénétration des Européens dans ces espaces, les traités politiques qui ont essayé de fixer les limites entre les états... \$\$11THEMES:= Religion, sociétés, populations, agriculture, économie, nature, histoire \$\$12MOTS-CLEFS:= Relation. 17e siècle. 1639, 1674.

La Bibliothèque de l'Institut a manifesté son désir d'obtenir pour ses lecteurs et pour ses conservateurs une "version papier" classée par nom d'auteur puis par titres du fichier bibliographique réalisé. Cette version a été mise en forme de la manière suivante:

ACUNA, Christoval de, GOMBERVILLE, de (3),
Relation de la Rivière des Amazones traduite par feu Mr de Gomberville de l'Académie Française, sur l'original espagnol du P. Christolphe d'Acuna jésuite, avec une dissertation sur la Rivière des Amazones pour servir de préface.
4 vol. in-12 de 238, 218, 199, 206 p.
Paris, Claude Barbin, 1682.
Paris, Institut, [S in-8 262 m
Cachet Institut royal
Rel. veau tacheté 17e siècle
Très bon état.
PAYS
Amérique du Sud: Brésil, Amazonie, Pérou, Guyane.
RESUME
Ce père jésuite fait connaître à ses lecteurs ces territoires entre Brésil et Pérou, en pleine Jungle, où ce sont les religieux qui gouvernent. Il décrit bien-sûr ce fleuve imposant et la nature qui l'environne, mais son principal sujet est la vie des petites sociétés humaines, fragiles et éseulées, qui perdurent au fin fond des bois. L'ouvrage est complété par diverses pièces annexes qui servent à mettre en perspective les descriptions de ce jésuite: l'histoire de la pénétration des Européens dans ces espaces, les traités politiques qui ont essayé de fixer les limites entre les états...
THEMES
Religion, sociétés, populations, agriculture, économie, nature, histoire
Relation. 17e siècle. 1639, 1674.

On remarque la disparition des séparateurs de zones et une mise en page qui sépare les divers éléments de la description.

Cependant, cette version papier du "catalogue" n'est pas un produit représentatif de l'enjeu même de cette recherche: le même fichier sous sa forme électronique, déposé sur le disque dur d'un ordinateur accessible au public de la bibliothèque de l'Institut devrait permettre des recherches ô combien plus fructueuses et intéressantes, car la fonction "Recherche" du menu "Edition" de WORD 6.1 permet de retrouver n'importe quelle chaîne de caractères à l'intérieur du document. Cette fonction permet donc d'éviter la confection d'index. La recherche par dates ou par toponymes, qui sont les spécificités de la BLVF, n'est possible que par l'utilisation soit du disque compact Orphée BLVF (en cours de réalisation), soit par l'utilisation de cette fonction de Word. Tel quel, le catalogue papier ne pourra être d'une utilité que si l'on recherche un auteur, ou bien-sûr si l'on décide de le dépouiller lors d'une lecture intégrale. Tout dépend donc maintenant de ce qu'en feront les personnels de la bibliothèque.

Conclusion:

La saisie des données bibliographiques relatives à un fonds de littérature des voyages dont il a été question est, je le rappelle, une opération qui s'inscrit dans un ensemble beaucoup plus vaste: celui de la création d'outils informatiques littéraires et comparatistes parmi lesquels la BLVF n'est qu'un maillon de la chaîne. Malgré l'existence de quelques produits finis, cet ensemble est encore dans sa phase de réalisation, et en ce qui concerne la BLVF, il s'agit encore d'expérimentation. Il m'a paru plus intéressant de participer à un projet en formation qu'à un produit ayant trouvé sa forme définitive: même si "essayer les plâtres" comporte quelques désagréments et pertes de temps, le travail sur un produit bibliographique à ce moment crucial de son existence qu'est celui de la saisie des premiers ensembles de données de grande échelle permet d'envisager une implication dans les suites futures de l'opération. Le bibliothécaire qui "a été" chercheur en littérature comparée dans le domaine de la littérature des voyages peut penser qu'il lui sera possible d'assumer d'une manière ou d'une autre un rôle dans l'évolution de ce genre de produit, ou même de *ce* produit. Cette recherche qui s'est voulue à la base de l'opération, c'est à dire au niveau le plus humble de la saisie des données, prétend pourtant pouvoir apporter quelques éléments qui permettront des améliorations quant au masque de saisie et à sa notice d'exploitation.

Participer à cette réalisation signifie, au sein d'un établissement dont le fonds de littérature des voyages est des plus représentatifs, commencer par identifier le fonctionnement interne des fonds de la bibliothèque: les gisements de littérature des voyages ont été repérés grâce aux anciens catalogues et aux inventaires thématiques de l'Institut. Mais la logique propre des fonds de la bibliothèque, en particulier des fonds anciens, ne pouvait être comprise qu'en en identifiant les traits historiques: l'histoire des anciennes bibliothèques des Académies, comme de l'établissement actuel, désormais bicentenaire.

La description proprement dite des ouvrages à l'aide du masque de saisie a été l'activité principale et centrale de l'opération. Cette description a été faite selon les objectifs propres à la BLVF, qui s'écartent parfois, mais dans une mesure acceptable, des pratiques autorisées de bibliographie qui ont cours dans le monde des bibliothécaires. Quelques critiques ou propositions ont été formulées, ainsi que l'espoir de voir une nouvelle version de ce masque apparaître. Chacun des douze champs d'Orphée pose son problème et suppose sa réflexion. Sans aucunement prétendre à la résolution de ces problèmes, ce travail vise à apporter des éléments de discussion propres à nourrir le débat, qui devrait se poursuivre au sein du GRLV.

Quant aux résultats de l'opération, ils sont nombreux. La signification du nombre 500 (il s'agit à peu près du nombre de fiches réalisé) est désormais connue: la charge de travail que représente la description même assez sommaire de ce nombre d'ouvrages, le temps que nécessite un tel travail, l'enjeu des manipulations informatiques que cette quantité suppose, sont pour celui qui travaillera et qui fera travailler sur des quantités arithmétiquement comparables un point de repère que seule l'expérience effective peut donner. La connaissance de faits spécifiques aux fonds anciens, comme les provenances, les types de reliure, les formats bibliologiques, etc. est elle aussi tributaire d'un travail réalisé au sein même d'un fonds ancien de taille convenable; la proportion de livres conditionnés de telle ou telle manière, ayant été acquis de telle ou telle façon, ayant souffert de tel ou tel accident, et tant d'autres aspects qui concernent les fonds anciens doivent être appréhendés par le contact avec la matière même du domaine: cuirs, papiers, cartons, ficelles, colles et poussières. La réalisation d'un ou de plusieurs instruments bibliographiques propres à mettre en valeur des livres anciens, un fonds ancien, sous la forme "papier" ou électronique, points d'aboutissement de ce travail, pose encore d'autres problèmes qui doivent être résolus avec rigueur et logique, et cela en contact direct avec le monde de la production de matériels futurs: faire le pont entre le livre de l'époque artisanale et l'outils informatique de la recherche scientifique renouvelée par l'informatique n'est pas sans charme d'ailleurs.

Alain Vuillemin évoquait il y a cinq ans le danger de voir se constituer de tristes "cimetières de données"²⁷, surtout en matière de bases de données littéraires. Ce sont à mon sens plus les fonds anciens que rien ne met en valeur qui peuvent les constituer; faciliter leur accès par la réalisation de bases de données elles mêmes d'un accès facilité, comme l'est Orphée gérée pas SPIRIT, devrait permettre d'éviter ce type d'angoisse. Plus récemment, le disque compact Orphée, Volume I, a été présenté par le réseau "Littératures francophones" le 16 novembre 1993 au Sommet des Chefs d'Etats francophones à l'Ile Maurice. "Il reste à souhaiter que le monde des bibliothèques et des centres de documentation d'une part, la communauté universitaire et scientifique d'autre

²⁷ VUILLEMIN, Alain. *Informatique et littérature*. Paris: Slatkine Champion, 1990. 308 p. ISB 2-05-101130-3. P. 167.

part, acceptent de travailler à ce qui pourrait devenir une grande oeuvre commune..."²⁸
Ce souhait est bien entendu celui qui a sous-tendu l'ensemble de ce travail.

²⁸ VUILLEMIN, Alain. Du disque "Orphée" au centre serveur "Orphée": les projets bibliographiques du réseau des "littératures francophones" de l' AUPELF-UREF. in *La revue de l'Association Enseignement public et Informatique*, N° 74, juin 1994, p.134.

Bibliographie

Généralités sur la littérature des voyages avant 1800:

ATKINSON, Geoffroy. *Les Nouveaux horizons de la Renaissance française*. Reprint. Genève : Slatkine reprints, 1969. (1^o édition: Genève, 1935.) 502 p.

BOUCHER DE LA RICHARDERIE, G. *Bibliothèque universelle des voyages; Notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes dans les différentes parties du monde, publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classés par ordre de pays dans leur série chronologique*, Paris; Strasbourg : Treuttel et Würtz, 1808. 6 volumes.

BROC, Numa. *La Géographie de la Renaissance*. Paris : éd. du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques), 1986. 258 p. ISBN 2-7355-0131-0.

BROC, Numa. *La Géographie des philosophes*, Paris: Ophrys, 1975. 595 p. ISBN 2-7080-0413-1.

CORLEY, Nora T. Geographical Literature. In *Encyclopedia of library and information science*. New-York: Marcel Dekker, 1973, vol. 9, pp. 266-282.

COX, Edward-Godfrey. *A reference guide to literature of travel; including voyages, geographical description, adventures, shipwrecks and expeditions*. Seattle: University of Washington, 1935-1939, 3 vol.

DEPREZ, Eugène. *Les grands voyages et les grandes découvertes jusqu'à la fin du XVII^e siècle*. Paris: Presses Universitaires de France, 1930.

DUVIOLS, Jean-Paul. *L'Amérique espagnole vue et rêvée: les livres de voyages de Christophe Colomb à Bougainville*. Paris: Promodis, 1985. 489 p. ISBN 2-903181-46-2.

Métamorphoses du récit de voyage: actes du colloque de la Sorbonne et du Sénat. Paris: 2 mars 1986, Paris: Champion, Genève: Slatkine, 1986. 174 p. ISBN 2-05-100745-4.

PASTOUREAU, Mireille. *Voies océanes: cartes maritimes et grandes découvertes*, Paris: Bibliothèque nationale, 1992. 185 p. ISBN 2-7177-1866-4.

PENROSE, Boies. *Travel and discovery in the Renaissance, 1420-1620*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 1952. XVI-369 p.

Tableau de la littérature de voyage sous la Renaissance. Londres: Hakluyt Society, 1979.

VOISIN, Claire. *Catalogue des récits de voyages antérieurs à 1815 conservés à la Bibliothèque municipale de Toulouse*. Toulouse: Imprimerie municipale, 1979. 119 p. ISBN 2-85322-020-6.

Sur le logiciel Orphée:

VUILLEMIN, Alain. Du Disque "Orphée" au serveur "Orphée"....*Bulletin trimestriel de l'association Enseignement public et informatique*, n° 74, juin 1994, Villejuif: Enseignement public et Informatique, 1994. ISSN 1254-3985. p. 129 à 134.

VUILLEMIN, Alain (dir.). *Les Banques de données littéraires*. Limoges: PULIM (Presses Universitaires de Limoges), 1993. 276 p. ISBN 2-910016-17-X.

VUILLEMIN, Alain, BRANLAND Florence, MAZEAU, Patrick. *Orphée, banque générale de références sur les littératures francophones en littérature générale et comparée: Mode d'emploi.*(dactylogr.). S. L.: UREF, 1995 (cop.).

Catalogues de la bibliothèque de l'Institut de France.²⁹

Catalogues imprimés des manuscrits:

GEBELIN, F. *Catalogue général des manuscrits : Paris; Institut de France, Collection Godefroy.* Paris: Plon, 1928. 949 p.

BOUTERON, P., TREMBLOT, J. *Catalogue général des manuscrits: Paris; Institut de France, ancien et nouveau fonds.* Paris: institut de France, 1928. 758 p.

TREMBLOT DE LA CROIX, J. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome LVI Paris, Bibliothèque de l'Institut de France, Supplément.* Paris: Plon, 1962. 321 p.

DEHERAIN, Henri. *Catalogue des manuscrits du fonds Cuvier (travaux et correspondance scientifiques) conservés à la bibliothèque de l'Institut de France.* Paris: Champion, 1908. 154-76 p.

Catalogues manuscrits des manuscrits et des imprimés de la bibliothèque à travers son histoire:

Ms N° 1362: *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Académie royale des inscriptions et Belles-Lettres.* XVIII^e siècle, papier, 37 feuillets, 320 sur 200 millim. Cartonné.

Ms N° 1385-1387: *Cabinets de l'Académie Royale des Sciences, dans les sales (sic) du Vieux-Louvre:* I (1385): Première partie. - *Inventaire des imprimés* (1765), 505 pages. II (1386): *Double, devant rester à la Trésorerie.* - 315 feuillets. III (1387): Seconde partie. - *Inventaire des manuscrits, cartes, dessins et gravures, suivi de l'état des machines, pièces d'histoire naturelle, etc.* (1765). - 327 p., XVIII^e siècle, papier, 350 sur 225 millim. Cartonnés.

Ms N° 1388-1399. *Catalogues et inventaires de la bibliothèque de la Ville de Paris, devenue en 1795 celle de l'Institut de France.*

I-II (1388-1389). *Catalogue des livres imprimés qui ont été légués à la Ville par feu M. Moriau, procureur du Roy et de la Ville, dans l'état où elle est à l'hôtel de Lamoignon, au mois de mar (sic) 1763.* - Ce catalogue composé par Pierre-Nicolas Bonamy, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, historiographe et bibliothécaire de la Ville, est divisé en deux volumes in-folio. - Inventaire méthodique, sans cotes. - 369 et 356 feuillets.

III-VIII (1390-1395). *Inventaire sans les cotes.* - III (1390). Volumes in folio. - 249 feuillets. - IV-V (1391-1392). Volumes in-quarto. - 209 et 181 feuillets. - VI-VIII (1393-1395). - Volumes in-douze. - 243, 275 et 267 feuillets.

²⁹ La Bibliothèque du château de Chantilly n'entre pas dans notre étude. Cependant voici les références de ses catalogues publiés:

Chantilly : Le Cabinet des livres. Manuscrits. Paris, Plon, 1900 et 1911. 2 volumes.

Chantilly : Le Cabinet des titres. Paris, Champion, 1926.

Chantilly : Donation à l'Institut de France, 25 octobre 1886. Actes, décrets et rapports; 1886-1900. Paris: Publications de l'Institut, 31 décembre 1900, fascicule IV.

On trouvera dans POL, Neveux, DACIER, Emile. *les Richesses des bibliothèques provinciales de France*, T. 1, p. 110-123, des informations complémentaires sur cette bibliothèque.

Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France: Paris; bibliothèque de l'Institut, Musée Condé à Chantilly, bibliothèque Thiers, musée Jacquemart-André à Paris et à Chaalis. Paris: Plon, 1928. 495 p.

IX-X (1396-1397). *Catalogue alphabétique avec les cotes*. - IX. A-J. - 422 feuillets. - X. J-Z. - 378 feuillets.

XI-XII (1398-1399). *Inventaires des manuscrits*. - XI (1398). *Inventaires sans les cotes*. - 89 feuillets. - XII (1399). *Inventaire avec les cotes, de la main de l'abbé Hubert-Pascal Ameilhon*, précédé du *Catalogue alphabétique de l'ancien fonds*, par Ludovic Lalanne. - 330 feuillets.

XVIII^e et XIX^e siècles. Papier. 12 volumes. 350 sur 250 millim. Rel. veau.

Ms N° 1400: *Inventaire numérique de la bibliothèque de la ville de Paris, 110, rue Saint-Antoine, dressé par Pierre-Nicolas Rolle, bibliothécaire*. 1813. XIX^e siècle. Papier. 278 pages. 350 sur 250 millim. Rel. parchemin.

Sur la Bibliothèque de l'Institut:

Bibliothèque de l'Institut de France. Brochure illustrée. Paris: Editions de l'Aulne, (1991).

DEHERAIN, Henri. "Le classement et les catalogues des ouvrages imprimés de la bibliothèque de l'Institut" in *Bulletin de l'association des bibliothécaires français*, Paris, Janvier-Mars 1910 (Pages?)

FRANKLIN, A. *Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, séminaires, collèges, institutions, fondations, hôpitaux, des origines au moyen-âge jusque'au (sic) XIXe siècle*. Amsterdam: Gerard Th. van Heusden, 1968. 640 p.

TREMBLOT, Jean. "La bibliothèque de l'Institut de France" in *Union syndicale et fédération des syndicats des maîtres-imprimeurs de France; Bulletin officiel*. Noël 1932, pp. 105-108, Paris, 1932.

"La Bibliothèque de l'Institut de France", in *L'Institut de France dans le monde actuel*; catalogue de l'exposition, Paris, musée Jacquemart André, - mai au 20 juillet 1986, pp. 205-206. Paris: Institut de France, 1986.

"La Bibliothèque de l'Institut de France", in *Institut de France*, catalogue de l'exposition; Conservatoire national des Arts et métiers, du 12 avril au 29 juillet 1983, pp. 247-268.

PASTOUREAU, Mireille. "La Bibliothèque de l'Institut de France", texte dactylographié en vue de l'édition du *Guide des Bibliothèques patrimoniales de France* (à paraître fin 1995), 13 feuillets, 1994.

PASTOUREAU, Mireille. "Article pour l'ouvrage de l'Imprimerie nationale", texte dactylographié daté du 25-10-1994, en vue de l'édition de *Les Collections de l'Institut de France* (à paraître fin 1995) par l'Imprimerie Nationale, à l'occasion du bicentenaire de l'Institut.

PASTOUREAU, Mireille. "La Bibliothèque de l'Institut de France", texte dactylographié, daté de mai 1995, en vue d'un article à paraître dans *Beaux-Arts Magazine*.

Rapports d'activité annuels. Dactylographiés et à diffusion interne.